Jacques FRANÇOIS
Université de Caen-Normandie, CRISCO EA 4255
jfrancois@interlingua.fr / www.interlingua.fr

Trois cas de sédimentation phraséologique en français classique : SAUF – PROU – FUR

[avril 2023]

Les trois brèves études qui suivent visent à illustrer à l'aide de la base de données textuelles FRANTEXT, catégorisée et étendue aux états anciens de la langue française, comment des usages linguistiques vivants jusqu'à une époque plus ou moins récente se sont sédimentés (la métaphore est empruntée à Talmy Givón, 1979) et fossilisés au point que, pour la plupart des usagers du français, seul le sens global – en encore ! – d'expressions telles que ***sauf votre respect***, ***peu ou prou*** ou encore ***au fur et à mesure*** reste accessible.

Il ne s'agit pas ici de s'émerveiller de la persistance dans l'usage actuel de locutions d'origine mystérieuse, comme Claude Duneton le faisait brillamment, il y a quarante ans, avec ***La puce à l'oreille*** (1981), mais de traquer[1] l'époque durant laquelle un usage « compositionnel », c'est-à-dire décomposable en segments significatifs un par un, s'est figé en un usage « formulaire » dont seul le sens global est échangé entre interlocuteurs. De ce point de vue le statut de *sauf votre respect* diffère de celui de *peu ou prou* et de *au fur et à mesure*. En cherchant à décomposer *peu ou prou*, on est conduit à supposer que le *ou* a une valeur adversative et donc que *prou* signifie « beaucoup » (sans qu'on se demande de quel *coup* il peut bien s'agir et ce qui le rend beau !)

Les dialogues traduits des séries télévisées américaines d'inspiration judiciaire ont répandu l'expression ***sauf votre honneur*** (*except* (*for*) *your honor*), qu'on interprète globalement comme *sans vouloir vous déshonorer* devant l'improbabilité de *à l'exception de votre honneur* qui ne ferait pas sens à l'adresse d'un magistrat. Quant à *au fur et à mesure* (*que*), on peut pratiquement faire abstraction de la première moitié de la locution en n'y voyant qu'une sorte de tremplin pour la seconde partie où l'idée de *mesure*, renforcée par une subordonnée en *que* + P_{<indicatif>}

[1] Autant que FRANTEXT nous le permet et occasionnellement à l'aide d'autres outils comme les notices historiques du *Trésor de la Langue Française* et le *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne, voire le dictionnaire du français ancien de Tobler & Lommatzsch ou le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* fondé par Walther von Wartburg à l'université de Bâle et aujourd'hui administré par l'ATILF à Nancy.

évoque une gradation positive, ex. ~~*au fur et*~~ *à mesure que le temps passe* ⇨ *à mesure que / plus le temps passe*. Ce que *le fur* a pu signifier en français ancien nous est devenu complètement étranger, mais cela ne gêne pas l'échange puisque *à mesure* (*que*) est compréhensible en soi et l'idée d'interroger son interlocuteur sur ce qu'il entend par *au fur* ne viendrait à personne.

On peut en conclure que la coprésence dans l'usage actuel d'expressions compositionnelles comme [*La boulangerie est ouverte toute la semaine*] *sauf le lundi* analysable en *à l'exception du lundi*, et d'expressions idiomatiques comme *sauf votre respect* [*je suis d'un avis différent*] – même si la première est beaucoup plus fréquente que la seconde – atteste que l'évolution des usages du morphème (lexical ou grammatical ?) *sauf* est encore en cours, à la différence de celle des usages de *prou* et de *fur* qui est achevée depuis des siècles. J'évoquerai donc en premier (section 1) les conditions historiques du figement de *sauf*, avec notamment la perte de l'accord morphologique dans l'expression courante en français préclassique *sauf votre révérence* au lieu *de sauve votre révérence*, avant de passer au déclin de l'autonomie morphosyntaxique de *prou* (section 2) et de *fur* (section 3). La première section est issue d'une communication au *Romanistentag*, le congrès annuel des romanistes allemands, à Kassel en 2019. La seconde va paraître prochainement dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* (printemps 2023). La troisième est inédite.

1. La catégorisation plurielle de SAUF : un cas de diversification constructionnelle

Abstract

In 21st century French, the morpheme *sauf* presents a range of three context-sensitive syntactic categories depending, adjective, adverb and preposition. Historically, this threefold categorization was set up in the following order: adjective (as predicate or epithet, in Old French) > predicative adjective in ' absolute complement' (in Middle French) > preposition (from the end of Middle French) > adverb (in pre-Classical French). The process of grammaticalization of *sauf* is best described according to a succession of 'constructional changes' that the notion of 'transvaluation' proposed by Ch. Bally had partially anticipated.

Keywords : categorization, grammaticalization, constructionalization, diachronic corpora

1.1. Introduction

Dans la 12e édition du *Bon usage*[2], on lit au § 308 consacré au 'complément absolu' :

> « Le complément absolu, employé comme épithète, sert notamment à préciser ou corriger l'extension du nom ou du pronom, en indiquant des inclusions, des exclusions » (1986 : 512)

Les auteurs mentionnent notamment des compléments régis par un prédicat au participe passé ou passif (préposé et/ou postposé) : *non compris / (y) compris / inclus* ou adverbial : *à part / moins / plus / outre / en sus.* Et ils ajoutent :

> « Les termes de cette espèce ont un statut grammatical instable. 1° Dans la mesure où le participe et l'adjectif servant de prédicats sont antéposés, ils deviennent facilement invariables (...) Si cette antéposition est constante, si elle se combine avec un figement syntaxique ou sémantique, on aboutit à des espèces de prépositions ; *sauf* s'est écarté de l'adjectif dont il n'était au départ qu'une réalisation (...) 2) Le sujet devient dès lors une sorte de régime, n'importe quel élément de la phrase pouvant être corrigé de cette façon » (1986 : 513).

L'instabilité grammaticale, en d'autres termes la catégorisation diversifiée du morphème *sauf*, résulte de ce qu'on appelle habituellement une 'réanalyse' dans la théorie de la grammaticalisation (cf. Hopper & Traugott 1993, Lehmann 1985, Langacker 1977, etc.). Comme Grévisse & Goosse le notent (« *sauf* s'est écarté de l'adjectif dont il n'était au départ qu'une réalisation »), le morphème *sauf* est devenu une sorte de préposition quand il introduit un syntagme nominal. Cependant, comme

[2] Cf. Grévisse & Goosse,1986, §308, pp. 512-3

nous allons le voir (section 1), il se rencontre actuellement le plus souvent comme premier constituant d'une locution prépositionnelle (ex. *sauf dans certains cas*) gérondive, (ex. *sauf en fuyant*), infinitive (ex. *sauf à interjeter une requête*) ou conjonctive (ex. *sauf qu'il était trop tard*), avec une valeur adverbiale d'exclusion. Dans certaines de ces séquences, *sauf* est remplaçable par *hormis* ou *excepté*, mais ces deux autres morphèmes sont exclus dans certaines combinaisons : **hormis/excepté à interjeter une requête* ; ??*hormis/excepté qu'il était trop tard*). *Sauf* a donc, en français actuel, un profil pluriel et distinctif.

Le morphème présente aussi des analogies avec des adverbes ou locutions adverbiales telles que *notamment, particulièrement, spécialement, entre autres*, etc., destinés à mettre en valeur une chose (ex. *sauf/notamment les routes à quatre voies),* (ex. *sauf/notamment les mineurs délinquants*), les conditions d'un procès (ex. *sauf/notamment quand les intempéries le permettent/l'interdisent*), mais les locutions introduites par *sauf* figurent fréquemment en tête de phrase, contrairement à celles introduites par un adverbe de mise en valeur. Car *sauf* a un fonctionnement aussi bien anaphorique (*Les climatiseurs se vendent bien, sauf en hiver et au bord de la Manche*) que cataphorique (*Sauf en hiver et au bord de la Manche, les climatiseurs se vendent bien*) contrairement aux adverbes de spécification (*Les climatiseurs se vendent bien, notamment en été et dans le Grand est vs *Notamment / ? Particulièrement en été et dans le Grand est, les climatiseurs se vendent bien.*

1.2. *SAUF* et ses substituts potentiels au 21e siècle : examen des classes d'équivalence distributionnelle

L'examen des 1555 occurrences de *sauf* dans le corpus du 21e siècle (tous genres textuels confondus) de la base de données textuelles FRANTEXT[3] révèle un large éventail de types de cotexte droit (cf. Tableau 1).

[3] Le corpus du 21e siècle contient 220 textes (13 088 384 mots).

introducteur du contexte droit		effectif général	régime de l'introducteur	effectif par-ticulier
ARTICLE	*le-la-les*	211		
	un-une-de-des	103		
PRÉPOSITION	*à-au(x)*	227		
			à + INF	48
			à + INF$_{super}$[4]	8
	de-d'	46		
			de + INF	12
	en	27		
			en + PPr	2
	par	18		
	pour	69		
			pour + INF	19
CONJONCTION	*lorsqu(e)-quand*	55		
	qu(e)	228		
	si-s'	57		
AUTRES		502		
dont ADJECTIF			*sain et ~*	9
			~ ADJ	3
TOTAL		1555		

Tableau 1 : Répartition des 1555 occurrences de *sauf* dans le corpus '21e siècle' de FRANTEXT en fonction du cotexte droit

Différents substituts de *sauf* sont généralement évoqués. Les conditions de la substitution en cause sont propres à éclairer le statut grammatical de *sauf*, une fois écarté son emploi lexical archaïsant[5] ou en tandem figé[6].

---

[4] Complément à l'infinitif introduit par la préposition '*à*' dépendante du verbe de la proposition principale (ex. *L'indignation ne* ***sert à*** *rien, sauf* ***à*** *donner bonne conscience*), par opposition au complément de la structure *sauf à* INF paraphrasable par *à moins de* INF (ex. *je ne vois pas comment elle s'en sortira, sauf à bâtir un bon dossier* ⇔ *à moins de bâtir un bon dossier*).

[5] Cf. « Le tenir **sauf** à bout de regard, à bout de pensée, en était-elle capable longtemps ? » (GARAT Anne-Marie, *L'enfant des ténèbres*, 2008)

[6] Cf. « Si nous nous retrouvons après tout cela, si j'échappe au danger qui nous menace depuis deux ans, et si lui, il sort de cet ouragan de feu sain et **sauf**, nous aurons payé cher notre bonheur. » (BERR Hélène, *Journal 1942-1944*, 2008). Le caractère figé de ce tandem (admettant cependant les variations en genre : *saine et sauve*, et en nombre *sain(e)s et saufs/sauves*) invite les littérateurs au défigement, cf. « je t'arrête sur image et tu veux bien, tu veux bien à cause de la peur, à cause que tu ignores où ça t'emmène,

La méthode consistant à répertorier des classes d'équivalence distributionnelle, forgée par Zellig Harris (cf. Harris, 1969) permet d'établir ces conditions de substitution à condition de préciser que l'équivalence doit être à la fois distributionnelle et sémantique, entre deux 'constructions' définies comme associations forme-sens dans l'esprit des grammaires de construction.

Les substituts potentiels de *sauf* retenus dans les tableaux 2-5 sont :

- Préposition : *hormis*
- Participe passif : *excepté*
- Locution prépositionnelle à base adverbiale : *en dehors de* ; *à moins de* [~INF]
- Locution prépositionnelle à base nominale : *à l'exception / exclusion de*
- Construction absolue : *abstraction/exception faite de*

---

et si sain, et si **sauf** — ou mort ? —, alors tu viens, je te rappelle et tu viens, un instant tu reviens, tu te souviens, faisons une pause […] (LAURENS Camille, *Cet absent-là*, 2004) ou « Le temps virtuel que ce piteux scénario de série B me traverse l'esprit, je suis sain sur le trottoir, **sauf de cet épisode épique,** honteux, soulagé, l'averse est passé, ce n'est plus qu' une ondée ». (GARAT Anne-Marie, *Programme sensible*, 2012).

Classe I {1-1*-1*-1*-0}[7] (1-11)	sauf	hormis / excepté	en dehors de	à l'exception / exclusion de	abstraction / exception faite de	à moins de
(1) Après déjeuner je passe au petit palais voir la Collection Frick, bien médiocre sauf de très belles tapisseries. (LAZARD Christian, *Journal : 1930*, 2012)	~ de Npl	1	1	1	1	0
(2) Ma mère s'est installée au troisième étage de l'appartement, où il ne reste aucun meuble sauf un canapé défoncé. (MODIANO Patrick, *Un pedigree*, 2005)	~ un/une	1	1	1	1	0
(3) Je n'ai jamais été sûre de rien, sauf de cet amour-là, c'est vrai, sans pour autant l'ériger en modèle. (CHAIX Marie, *L'été du sureau*, 2005) ,	~ de$_{rég}$ SN	1	1	[1]	[1]	0
(4) La nuit est longue et silencieuse, sauf le bruit lointain du boulevard (GARAT Anne-Marie, *Dans la main du diable*, 2006)	~ le / la / les	1	1	1 du	1 du	0
(5) Rien n'est ouvert, pas même les théâtres et, dans les restaurants, l'on se refuse à servir quoi que ce soit, sauf des repas froids qu'il faut emporter dans sa chambre. (HOPPENOT Hélène, *Journal 1918-1933*, 2012)	~ des	1	1 de	1 de	1 de	0

[7] La notation 1* signifie : « substitution valide sous réserve d'adaptation syntaxique ou de variation stylistique ».

(6) Je m'attendais à tout sauf à ça. Il est le seul Juif de tout cet Etat au bout du monde, alors il invite deux autres Juifs de passage, une denrée rare ici, de toute évidence. (DOUBROVSKY Serge, *Un homme de passage*, 2011)	~ à$_{rég}$ SN	1	1 à>de	1 à>de	1 à>de	0
(7) Les prisonniers de guerre sont presque unanimes à déclarer qu'ils n'ont pas été maltraités, sauf en ce qui concerne la nourriture insuffisante. (AUROY Berthe, *Jours de guerre : Ma vie sous l'Occupation*, 2008)	~ en ce qui concerne SN	1	1réd	1réd	1réd	0
(8) Tu n'as pas vraiment réussi à comprendre où les divers interlocuteurs voulaient en venir. Sauf lorsque le grand barbu, imposant silence à tout le monde, s'est mis à pérorer, ou plutôt à prophétiser. (BÉNABOU Marcel, *Écrire sur Tamara*, 2002)	~ lorsque	[1]	1 (du moment où)	1 (du moment où)	1 (du moment où)	0
(9) L'arrière-boutique nous servait de cuisine, et même de cabinet de toilette. On se lavait à l'eau froide, sauf quand on faisait chauffer une marmite sur la cuisinière en fonte, pour les shampoings [...] (WINOCK Michel, *Jeanne et les siens*, 2003)	~ quand	[1]	1 (du moment où)	1 (du moment où)	1 (du moment où)	0
(10) En France, on ne se dérange plus pour écouter un auteur ... sauf s'il est lu par Fabrice Lucchini ! Il faut cinquante écrivains dans un festival pour que le public se déplace ! (GROULT Benoîte, *Mon évasion*, 2008)	~ si	[1]	1 (du cas où)	1 (du cas où)	1 (du cas où)	0
(11) Pour moi, l'affaire est réglée. Elle ne pouvait pas mieux tourner. - Sauf que, par ta faute, je me trouve peut-être grillé dans mon quartier. (AYMÉ Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002)	~ que	[1]	1 (du fait que)	1 (du fait que)	[1]	0

La classe I présente la plus grande variété de profils. Le schème commun {1*-1*-1*-1*-0} s'entend ainsi : les quatre premiers introducteurs peuvent se substituer à *sauf* sans variation de sens notable, mais sous certaines réserves syntaxiques (adaptations cosmétiques) ou stylistiques, le cinquième (*à moins de*) est exclu.

Dans les extraits (1, 2), où *sauf* introduit un SN indéfini pluriel ou singulier, les quatre mêmes substitutions sont valides, dans le (3) où *sauf* introduit un SN précédé de la préposition *de* régie par l'adjectif *sûre*, les quatre substitutions sont syntaxiquement valides, mais les deux dernières sont stylistiquement moins probables. Dans l'extrait (4), *sauf* introduit un SN défini, les deux dernières substitutions supposent l'amalgame *de* + *le* = *du* (bruit). Dans le (5) où *sauf* introduit un SN indéfini pluriel, les trois dernières substitutions supposent un autre amalgame : *de* + *des* = *de*. Dans le (6), *sauf* introduit un pronom démonstratif (*ça*) précédé de la préposition *à* régie par le verbe *s'attendre*. Cette préposition entre en concurrence avec le *de* des trois derniers introducteurs et *à* cède la place à *de* : *je m'attendais à tout en dehors de ça / à l'exception de ça*, etc. En (7) *sauf* introduit la locution prépositionnelle *en ce qui concerne* qui devient inutile en combinaison avec les trois derniers introducteurs (? *en dehors de ce qui concerne la nourriture insuffisante* > *en dehors de la nourriture insuffisante*) ? Inversement en (8-9) la substitution impose le remplacement de *lorsque* ou *quand* par *du moment où* (cf. *sauf lorsque le grand barbu* … > *exception faite du moment où le grand barbu*…). En (10), *sauf* introduit une subordonnée hypothétique, et là aussi la conjonction *si* doit être remplacée par *du cas où* (cf. *sauf s'il est lu par FL* > *à l'exception du cas où il est le par FL*). Enfin en (11) *sauf* introduit une subordonnée conjonctive qui, sémantiquement, véhicule l'exclusion d'un fait, d'où le remplacement de la conjonction *que* par *du fait que* (cf. *sauf que … je me trouve grillé* > *en dehors du fait que je me trouve grillé*). La substitution par *abstraction / exception faite de* est notée [1] pour indiquer que stylistiquement la proximité du participe *faite* et du substantif *fait* est peu satisfaisante (ex. *abstraction faite du fait que je me trouve grillé*…).

Classe II {1-1-1-0-0} (12)	*sauf*	*hormis*	*en dehors de*	*à l'exception / exclusion de*	*abstraction / exception faite de*	*à moins de*
(12) Jusqu'ici, je n'ai rien trouvé de positif à faire, sauf de m'occuper de mes affaires personnelles ce qui ne suffit pas. (LAZARD Christian, *Journal : 1928*, 2012)	de INF	[1]	1	1	0	0
Classe III {1-0-0-0-0-1} (13)						
(13) Raymond, livide, paraissait incapable de prendre une décision. Pourtant, sauf à crever d'asphyxie, on ne pouvait en rester là. (PÉCHEROT Patrick, *Les brouillards de la Butte*, 2001)	à_2 INF	0	0	0	0	1

La classe II se limite en revanche à un seul profil. En (12), *sauf* introduit une infinitive précédée de la préposition *de* (en écho à *rien trouvé de*…, mais qui aurait pu être *à* en écho à *de positif à*…). La substitution est possible avec les trois premiers introducteurs en conservant *de*, mais elle est peu probable avec le quatrième (cf. ? *exception faite de m'occuper de mes affaires personnelles*….).

Quant à la classe III, elle est l'inverse de la classe I : contrairement à l'extrait (15) plus bas, on est ici (13) en présence de la variante syntaxiquement autonome de *sauf à* INF, c'est-à-dire où la préposition *à* n'est pas régie par un verbe figurant dans le cotexte gauche. À cette variante, seul *à moins de* INF peut se substituer (cf. *sauf à crever d'asphyxie / à moins de crever d'asphyxie, on ne pouvait en rester là*).

Classe IV {1-0-0-0-0} (14-19)	sauf	hormis	en dehors de	à l'exception / exclusion de	abstraction / exception	à moins de
(14) Écrire c'est tout sauf de la distraction. Tu es obligé d'être centré sur ce qui est au cœur, au cœur de ce qui t'intéresse, et tu ne comprends pas toujours. (ANGOT Christine, *Rendez-vous*, 2006)	de Nsg	1	0	0	0	0
(15) La mauvaise conscience, la conscience malheureuse, en soi, ne sert à rien, sauf à produire un individu insupportablement mélancolique – à moins qu'il ne tire finalement une excellente conscience d'afficher haut et fort sa mauvaise conscience. (MASPERO François, *Les abeilles et la guêpe*, 2002)	à_1 INF	1	0	0	0	0
(16) Les raisonnements sont toujours sans failles car ils sont construits ainsi, sauf par des maladroits. (JENNI Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011)	par	1	0	0	0	0
(17) Quelques jours plus tard, il s'embarque à destination de Georgetown, en Guyane. Sauf pour deux brefs congés, pour son mariage puis pour la naissance de ses enfants, il ne reviendra plus en Europe jusqu'à la fin de sa vie active. (LE CLÉZIO Jean-Marie Gustave, *L'Africain*, 2004)	pour SN	1	0	0	0	0
(18) On s'occupe fort de lui qui demeure stupéfait. Il ne dit pas grand'chose et ne se plaint jamais sauf pour faire observer, de temps en temps, que sa pensée lui fait parfois défaut, qu'elle ne se développe pas toujours comme d'habitude. (ECHENOZ Jean, *Ravel*, 2006)	pour INF	[1]	0	0	0	0
(19) Alors, j'étais, comme maintenant, tournée uniquement vers ces heures – peut-être les dernières – que nous allons passer ensemble. Et quand je vais les vivre, je sentirai l'incroyable perte à chaque moment, sauf en faisant l'amour. (ERNAUX Annie, *Se perdre*, 2001)	en PPR	[1]	0	0	0	0

Enfin, la classe IV présente six profils (14-19). Le caractère commun est que seul *hormis* est substituable à *sauf*. En (14), *sauf* introduit un SN partitif. Si l'on remplace *sauf* par une locution régissant la préposition *de*, la valeur partitive fait défaut (cf. *c'est tout sauf de la distraction* > *c'est tout en dehors / à l'exception de la distraction*). En (15), *sauf* introduit une infinitive précédé de la préposition *à* en écho au verbe *servir_à*. La concurrence entre les deux prépositions régies *à* et *de* ne peut pas être résolue et toute substitution est exclue. Il en est de même avec les prépositions *par* (16) et *pour* (17 avec un SN, 18 avec une infinitive). Enfin en (19), *sauf* introduit une construction gérondive. Une substitution par le biais de *du moment / cas où* serait non seulement très alourdie syntaxiquement (cf. *sauf en faisant l'amour* > *à l'exception du moment / cas où je ferais l'amour*) et imposerait une lecture purement temporelle ou hypothétique, alors que *sauf en* + PartPrés ménage les deux lectures.

Au final, on constate que dans la plupart des profils, *hormis* est substituable à *sauf*, mais au prix d'une probabilité plus faible notée par [1], *à moins de* ne peut s'y substituer que dans le profil d'hypothèse inverse illustré par l'extrait (13, classe III) et les trois types d'introducteurs régissant la préposition *de* peuvent se substituer à *sauf* dans la plupart des profils, moyennant ;des adaptations syntaxiques 'cosmétiques' et une probabilité stylistique amoindrie. Cependant, tout l'intérêt de la classe IV (extraits 15-19) est qu'elle révèle plusieurs profils où *sauf* est quasiment irremplaçable. D'un point de vue évolutif, cela signifie que *sauf* est plus avancé sur la voie de la polyvalence syntaxique que *hormis*, *excepté* et que les locutions introductrices régissant la préposition *de*, qu'elles soient de nature adverbiale (*à l'exception / exclusion de* SN ; *à moins de* INF) ou absolue (*abstraction / exception faite de* SN). C'est particulièrement perceptible dans les profils (11 : *sauf que*) et (13 : *sauf à* INF ⇔ *à moins de* INF) et c'est probablement à mettre sur le compte de la perte de repères syntaxiques qui a caractérisé les emplois de *sauf* (et de *hormis* < *hors mis*) entre le moyen français et le français préclassique.

1.3. Le processus de 'constructionalisation' dans ses rapports avec celui de grammaticalisation : l'exemple de l'émergence des articles en vieil anglais[8]

Considérer les structures linguistiques, non pas comme de simples configurations de constituants morphosyntaxiques (au moins provisoirement) stabilisées, mais comme des CONSTRUCTIONS – c'est-à-dire des associations transitoires entre une forme et un contenu, donc des signes linguistiques – permet de penser les « changements constructionnels », affectant soit la face signifiante, soit la face signifiée

[8] Cette section reprend des passages de François (2018).

de ces signes, et le processus général de « constructionalisation » (cf. Fried 2009, 2003, Traugott & Trousdale 2013 ; Hilpert 2013a/b, Hoffman & Trousdale, eds 2013, Noël 2007, 2016).

Il est préférable de se représenter les deux processus de constructionalisation et de grammaticalisation comme indépendants l'un de l'autre. La **constructionalisation** peut déboucher sur une construction lexicale (p.ex. la formation d'un dérivé) et la **grammaticalisation** a été initialement conçue (par A. Meillet, puis par Ch. Lehmann, E. Traugott & P. Hopper, etc.) hors de ce cadre théorique. Cependant, concevoir la grammaticalisation dans ce nouveau cadre présente des avantages méthodologiques qui ressortent clairement de l'étude récente de Lotte Sommerer (2018) sur l'émergence de l'article en vieil anglais : il ne s'agit plus seulement d'identifier la période où un déterminant à valeur déictique s'est transformé en un article, obligatoire et désémantisé, mais d'intégrer cette transformation dans un cadre plus vaste, celui de la réorganisation des catégories grammaticales. Sur cette base, j'examinerai les conditions dans lesquelles l'usage de l'adjectif *sauf/sauve* s'est graduellement restreint, tandis qu'émergeait la préposition *sauf*. De nombreux exemples d'adjectif préposé en désaccord avec la tête nominale en genre et/ou en nombre témoignent en effet d'une période d'incertitude sur la catégorisation du constituant et donc de l'émergence de la réanalyse (ou 'néoanalyse' dans la terminologie de E. Traugott & Trousdale 2013 et de Sommerer 2018) comme changement constructionnel.

En accord avec Traugott & Trousdale (2013), L. Sommerer définit la constructionalisation comme « un changement systémique (*system-driven*) provoqué par des effets complexes d'analogie et de fréquence » (p.308) et elle distingue (p. 260) quatre stades de développement de l'article défini :

1. Le schéma abstrait du SN défini s'est constitué durant la phase primitive du vieil anglais avec une place fonctionnelle dédiée à la détermination. Ce processus résulte du constat, par les locuteurs, que la majorité des patterns de leur environnement linguistique impliquent le marquage obligatoire des contextes définis par un élément explicite dans une position spécifique. Le démonstratif *se* a été recruté comme le détenteur par défaut de cette position syntaxique, ce qui entraîne sa grammaticalisation – visible à travers des effets de réduction sémantique et phonétique et d'accroissement de sa fréquence – et qui enrichit le réseau des constructions (le *constructicon*)[9] d'une nouvelle association forme-sens.

[9] Fillmore *et al.* (2012) présentent le "constructicon" comme une composante centrale du projet FrameNet de Berkeley, destiné à décrire les caractéristiques grammaticales et l'apport sémantique de chaque construction et à associer à chacune une collection de

2. Ultérieurement, probablement au début de la période du moyen anglais, un nouveau couplage forme-sens se développe et est adjoint au *constructicon*.
3. Le marquage référentiel des SN en anglais finit de se réorganiser avec la grammaticalisation du numéral *ān* comme article indéfini.
4. Et finalement, la grammaticalisation touche *some* et *any*, avec pour effet leur double fonctionnement en anglais actuel comme quantifieurs et comme articles indéfinis.

Comme on va le voir dans la section 4, il semble que le morphème *sauf* ait connu une évolution apparentée[10].

1.4. La période de diversification constructionnelle de l'adj./adv. *sauf*

Il ne fait pas de doute que tous les emplois de *sauf* ont été originellement, et approximativement jusqu'au milieu du 14e siècle, de nature adjectivale (comme son étymon latin, l'adj. *salvus*), ni qu'une partie croissante de ces emplois a évolué vers une catégorisation adverbiale du type [*sauf*$_{\text{prép}}$ SN]$_{\text{SPrép}}$ au long d'une période de confusion catégorielle due à la régression des 'compléments absolus' de la forme [Adj$_{\text{prédicatif}}$ SN] (ex. *sauve votre grâce*) et au déclin des compositions nominales du type [*sauf*-N] (ex. *sauf-conduit*, *sauvegarde*).

Pour y voir plus clair dans l'évolution catégorielle qui a affecté le morphème *sauf* et qui a connu son apogée entre le milieu du 14e (période la plus tardive évoquée pour l'ancien français) et le début du 16e siècle (période la plus précoce évoquée pour le français préclassique)[11], j'ai exploré les cent premières occurrences de *sauf*(*s*) / *sauve*(*s*) sélectionnées chronologiquement dans FRANTEXT à partir de 1350 pour le 14e et à partir de 1500 pour le 16e siècle. Bien que la catégorisation de certaines de ces 200 occurrences puisse être sujette à débat, j'aboutis entre les deux périodes[12] à sept catégorisations persistantes, qui permettent d'évaluer la progression des unes et la régression des autres (§ 4.1). En outre, deux catégorisations complémentaires se révèlent

phrases illustrative annotées de manière à mettre ces caractéristiques en évidence à l'aide d'outils développés pour des travaux lexicologiques antérieurs. Pour une illustration de la hiérarchie des constructions dans la Grammaire de construction radicale, voir Croft & Cruse (2004 : chap.10).

[10] Les paragraphes qui suivent sont adaptés de la section 3 de François (2018).

[11] Pour un état antérieur de cette analyse comparée des deux corpus du 14e et du 16e siècles, voir François (2019 : 88-92).

[12] Les configurations 'hapax' sont écartées.

réservées au 14e (§ 4.2, configurations en déclin) et deux autres au 16e siècle (§ 4.3, configurations en émergence).

1.4.1. *Les configurations en régression et en progression entre le milieu du 14e et le début du 16e siècle*

- CONFIGURATIONS EN REGRESSION

L'emploi de *sauf* comme adjectif prédicatif préposé, fléchi et accordé au SN sujet du complément absolu régresse de moitié entre les deux périodes en raison de la présence croissante de désaccords en genre et/ou en nombre entre l'adjectif et le SN.

configuration	1350-77	1500-61	évolution
adjectif prédicatif accordé + SN	26	13	
fréq. relative (10^{-6})	1,23	0,29	-0,94

(20) "Hanibal dira ce qu'il vouldra, mais sauve vostre grace, il n'en sera pas quicte, qui droit nous vouldra faire(...) ANONYME, *Bérinus*, t.1, 1350 .

(21) Signeurs, je say certeinnement Que vous desirez bonne pais; Et en verité je si fais, Sauf m' onneur et mon heritage. MACHAUT Guillaume de, *Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan*, 1369.

(22) Ill me semble donc (Monsieur, sauf meilleur jugement) que le paisant doibt se contenter de tel appointement (...) DU FAIL Noël, *Les Baliverneries d'Eutrapel*, 1548.

De même la collocation *sain et sauf*, fléchie et très présente au 4e siècle, régresse et présente des désaccords flexionnels. Si l'accord en genre et en nombre est préservé dans l'extrait (25), il ne l'est pas dans les extraits (23-24).

configuration	1350-77	1500-61	évolution
sain(s) et sauf(s) / saine(s) et sauve(s)	19	7	
fréq. relative (10^{-6})	0,90	0,16	-0,74

(23) «ne vous alés doubtant: telle rayson irai a mon oncle contant, tout nous escaperons sain et sauf et vivant.» ANONYME, *Beaudoin de Sebourc*, 1350.

(24) Et ainsi par l'aide de Dieu venismes sains et sauf a port, la ou nous tendiemes. LE LONG Pierre, *Le Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long*, 1351.

(25) Et autre chose n'en say, sinon que l'endemain au soir, vismes arriver saine et sauve celle que nous pensions estre totallement perdue, en la conduycte et compagnie d'un tresbel Escuyer. ANEAU Barthélemy, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse : t. 1*, 1560.

Sauf conduit tend à disparaître entre les deux périodes et la graphie *sauf-conduit* s'impose.

configuration	1350-77	1500-61	évolution
sauf(s) conduit(s)	12	2	
fréq. relative (10^{-6})	0,57	0,04	-0,52

(26) Quant vint aprés disner, Bauduïns se leva; il vint a le roÿne et congiet demanda. La dame sauf conduit vistement li donna et droit a le chisterne la dame les mena. ANONYM , *Beaudoin de Sebourc*, 1350.

(27) Biaus seigneurs, que volez vous faire ? Honnir nous voulez et deffaire! Vostre sauf conduit romperez ! Gardez vous bien que vous ferez De ces messages retenir (...) MACHAUT Guillaume de, *Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan*, 1369.

(28) ceulx qui ont merité D'estre advoüez pour bons de la posterité, Portent leur sauf-conduit, et lettre d'asseurance (...) DU BELLAY Joachim, *Les Regrets*, 1558.

Enfin l'emploi attributif de l'adjectif *sauf* tend aussi à régresser modérément.

configuration	1350-77	1500-61	évolution
attribut du sujet	10	8	
fréq. relative (10^{-6})	0,47	0,18	-0,30

(29) Heyez, dist elle, bone esperance, toutes chosez sont sauves. Dedens brief tempz vous le verrés tout sain!" BERSUIRE Pierre, *Les Décades de Titus Livius* [1re décade, livre I], 1354.

(30) (...) en la personne de Jesus Christ les deux natures sont tellement unies, que chacune a sa propriété qui luy demeure sauve. CALVIN Jean, Institution de la religion chrestienne : livre quatrième, 1560.

- CONFIGURATIONS EN PROGRESSION

Une des conséquences remarquables du désaccord flexionnel croissant entre l'adjectif prédicatif et le SN sujet du complément absolu, est que la forme *sauve* est plus souvent la 3e personne du singulier du verbe *sauver* au présent (ex. 34) ou son impératif singulier (ex. 35).

configuration	1350-77	1500-61	évolution
forme du v. *sauver*	11	25	
fréq. relative (10^{-6})	0,52	0,55	+0,03

(31) Treschiére dame, ains qu il soit nonne Li sera fait vostre message, Se Dieu me sauve mon langage: G' y vois courant. ANONYME, *Miracle de l'empereris de Romme*, 1369.

(32) Il me sembloit que ma douce inhumaine Crioit, Ami, sauve moi du danger, Auquel par force un larron étranger Par les forets prisonnière m'emmeine. RONSARD Pierre de, *Les Amours*, 1553.

Enfin la locution conjonctive *sauf que* progresse, mais au détriment de sa variante *sauf tant que* qui ne figure plus dans le corpus du 16e siècle.

configuration	1350-77	1500-61	évolution
sauf (tant) que P	3	9	
fréq. relative (10^{-6})	0,14	0,20	0,06

(36) Et toutevoies fu tant fait qu'il fu acordé qu'il joindroient leurs mariages ensemble. **Sauf tant que** les grans ne vouldrent mie que es mariages de ceulz du pueple l'en alast enquerir par auspices (...) PRESLE Raoul de, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, vol. 1, t. 1, Livres I à III, 1371-1375.

(37) Et pour le present de telle miniere d'argent, je n'en sçay ne puis dire autre chose, **sauf que** je demonstrasse le moyen de la purger de sa terrestrité, et la reduire en son metal. VINCENT Jacques, *La pyrotechnie, ou L'art du feu*, 1556.

- CONFIGURATION STABLE

Le désaccord flexionnel croissant entre l'adjectif prédicatif et le sujet du complément absolu témoigne de l'incapacité croissante des locuteurs-scripteurs à se représenter cet usage. Comme nous le verrons dans la section 5, cette confusion est due à l'affirmation à la même époque de l'ordre syntagmatique 'progressif'. La présence 'incorrecte' de la forme *sauf* peut s'interpréter comme le choix d'un format invariable.

configuration	1350-77	1500-61	évolution
adjectif prédicatif en désaccord flexionnel avec le sujet du 'complément absolu'	7	15	
fréq. relative (10^{-6})	0,33	0,33	0,00

(33) Endementieres [en même temps] que ces choses se faisoient en Samnie, tous les pueples d'Etrurie **sauve les Aretins** s estoient assemblez pour assaillir Sutrie, qui estoit une cité compaingne des Rommains (...) BERSUIRE Pierre, *Les Décades de Titus Livius* [1re décade, livre IX], 1354.

(34) Mais quant à l'humaine fragilité dont ils vous chargent si fort, elle est - **sauf leur reverence** - commune et peculiere à l'un et l'autre sexe ; TAILLEMONT Claude de, *Discours des Champs faëz. A l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames*, 1553.

(35) Et jusques ici est verité, que seulement par une des deux voies, **sauf celle** des marchans, se trouve de l'or en nostre païs. VINCENT Jacques, *La pyrotechnie, ou L'art du feu*, 1556

Au final, en fréquence relative, la variation entre 1350-77 et 1500-61 reste limitée à **0,97** (*10^{-6}), entre -0,94 et +0,03 (*10^{-6}).

1.4.2. *Configurations privilégiées au 14e siècle*

On constate la disparition entre le 14e et le 16e siècle, de la collocation *en sauf* SN (6 occ. au 14e s.). Elle s'interprète comme « SN étant dans l'état 'sauf' » (ex. 39). *Mettre en sauf* correspond à l'emploi culinaire actuel du verbe *réserver*.

(39) Et puis met on ces grains secher, et quant il sont sech comme nous les veons, il les mettent en sauf. LE LONG Pierre, *Le Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long*, 1351

On rencontre en outre trois occurrences de l'emploi adjectival en épithète préposée, contre trois occurrences en épithète postposée dans le corpus du 16e siècle, cf. § 4.3 (ex. 40 *vs* 41).

(40) (...) tout l' avoir de ses nefs mis en **sauve main**, Gieffroy vint a lui et le semont de sa convenance, et dist qu' il s' en voloit aler a Romme. ANONYME, Bérinus, t.1, 1350

(41) Autrement (Sire) n'esperez point que, tant que j'auray la vie sauve, je face chose en quoy voz desirs soient contentez. BOAISTUAU *Pierre, Histoires tragiques*, 1559

1.4.3. *Configurations privilégiées au 16e siècle*

La nouveauté la plus significative est l'apparition de la collocation *sauf* PRÉP (6 occ.), absente du corpus du 14e siècle, et qui se comprend comme sémantiquement complémentaire de *même* PRÉP. Dans ces deux configurations, le statut de *sauf* et de *même* est clairement adverbial.

(42) (...) mais avec nul ne se lie, tellement qu'il ne se puisse separer, sauf avec l'estain. Parquoy les ingenieux maistres y ont non seulement trouvé la deffence de l'argent (...) VINCENT Jacques, *La pyrotechnie, ou L'art du feu*, 1556

(43) Dieus, si là haut en vostre Ciel se treuve Quelque lieu d' amitié, Je vous supli que mon mal vous émeuve à sa juste pitié : Même à ma vie Je porte envie : Je hai moimême Tant autrui j'aime, ô pour aimer étrange inimitié. LA PÉRUSE Jean Bastier de, *Poésies complètes*, 1554

On rencontre aussi six occurrences du composé *sauve-garde* contre une seulement de *sauf conduit* et une de *sauf-conduit*, mais cette fréquence notable n'est due qu'à des extraits des *Institutions de la religion chrestienne* de Jean Calvin. J'ai déjà indiqué dans le § 4.1 que l'adjectif *sauf* en épithète est toujours préposé dans le corpus du 14e siècle et toujours postposé dans celui du 16e siècle (ex.40-41). Il faut finalement mentionner deux occurrences de *sauf* en fonction d'attribut de l'objet (ex. 44-45), fonction qui se distingue difficilement de celle d'épithète postposée (ex. 41).

(44) (...) que non seulement on s'abstienne de frauder et mal faire, et qu'on laisse à chacun ce qu'il possède sauf et entier (...) CALVIN Jean, *Institution de la religion chrestienne : livre second*, 1560

(45) Ne te luy fault (dist le philosophe) excogiter plus grande persecution que de luy laisser la vie sauve. ESTIENNE Charles, *Paradoxes*, 1561

1.5. SAUF et la relation syntaxique déterminé-déterminant selon Charles Bally

Dans *Linguistique générale et linguistique française* (1965[4]), Ch. Bally esquisse une théorie des connexions syntaxiques fondée sur une hiérarchie de relations entre un constituant déterminé et un constituant déterminant. Cette conception diffère de celle que Tesnière commence à élaborer également dans les années 1930, et qui débouchera sur ses *Éléments de syntaxe structurale* (1959), par son binarisme qui exclut l'idée de valence syntaxique et qui la rapproche plutôt de la syntaxe dite X-barre (cf. Jackendoff 1977). Selon Bally (1965[4], §133, p.102-3)

> « Dans toutes les formes d'énonciation, le thème (A) et le propos (Z), le déterminé (t) et le déterminant (t') sont dans un rapport d'interdépendance, de complémentarité, de conditionnement réciproque (...) Tout syntagme est donc le produit d'une relation d'interdépendance grammaticale établie entre deux signes lexicaux appartenant à deux catégories complémentaires l'une de l'autre. C'est dans ce sens qu'on peut dire en abrégé : tout syntagme est binaire »

L'ordre dominant en ancien français était régressif [t't] et il a été remplacé par un ordre dominant progressif [tt'] en français moderne. Bally précise (§348, p. 220) :

> Il est curieux de constater comment la langue a redistribué ces t't indésirables par permutation des valeurs[13]. 'Excepté(s) les enfants' et Les enfants exceptés' étaient des phrases indépendantes, coordonnées à une autre (= 'les enfants sont exceptés'). Elles y ont été incorporées : 'excepté les enfants' a suivi l'analogie de '*sans* les enfants', etc. ; *excepté* est devenu une préposition. La même explication vaut pour *sauf*, *hormis*, etc.

Contrairement à Grévisse & Goosse, Bally considère donc que les morphèmes *sauf*, *hormis*, *excepté*, *vu*, etc. ont été **transvalués** (voir la note 12 et le schéma ci-dessous), assumant désormais la fonction de prépositions. En termes d'aujourd'hui, la transvaluation est une

[13] Bally renvoie ici au § 324, p. 208 : « Dans la permutation des valeurs, les termes conservent leur place, mais les valeurs changent (…) 'durant le combat, pendant le combat' étaient autrefois des tours 'absolus' signifiant 'tandis que le combat dure, est en suspens'. Cette syntaxe répugnait à la tendance progressive, et l'analogie des groupes prépositionnels en tt', tels que '*dans* le combat, *au cours* du combat, etc.' a transvalué *durant* et *pendant* en prépositions ; de la sorte, la tendance progressive a pu se satisfaire sans altérer ni la forme matérielle des mots, ni l'ordre de ces mots. Le changement de valeur est consacré par l'orthographe dans '*vu* les circonstances' ».

réanalyse (ou *neoanalysis* selon Traugott & Trousdale, 2013) et donc un **changement constructionnel**, partie prenante d'un processus de constructionalisation (Fig. 2).

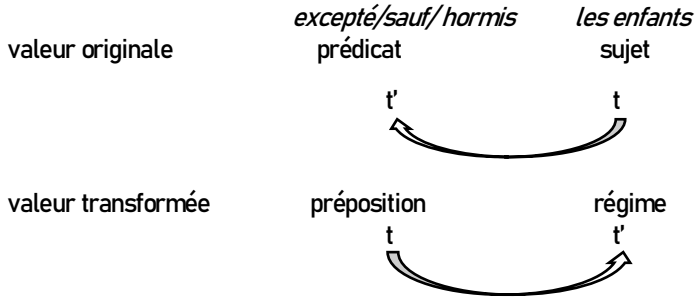

Figure 2 : Réanalyse de l'adjectif prédicatif *excepté / sauf / hormis* comme une préposition selon Bally, 1965[4] : 220

Les symboles **t** et **t'** ne sont pas très explicites et je propose de les remplacer par ▲ pour le déterminé et ▼ pour le déterminant et de symboliser la relation déterminé-déterminant par '➔'. Le raisonnement de Bally permet de rendre compte de la déstabilisation de *sauve*$_{adj}$ *votre grâce*, collocation omniprésente au 14e siècle (cf. Rodriguez-Solominos, 2019), sous l'une des formes alternatives *sauf*$_{adv}$ / *sauve*$_{adj}$ *votre grâce* dans les attestations du 15e siècle et de la suprématie de *sauf*$_{adv}$ *votre grâce* au 16e siècle (Fig. 3-5). Au 14e siècle l'ordre est doublement régressif, entre *votre* et *grâce* et entre *sauve* et *votre grâce*. Au 15e, cette dernière relation suit un ordre régressif avec la graphie *sauve* (adjectif prédicatif) et un ordre progressif avec la graphie *sauf*.

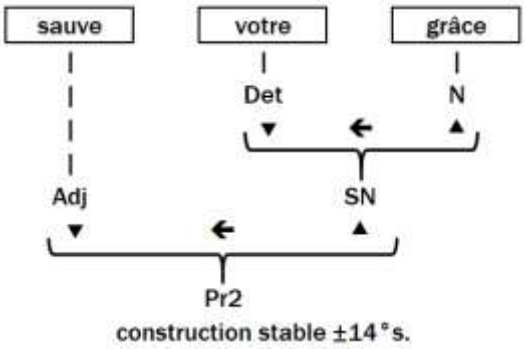

Figure 3

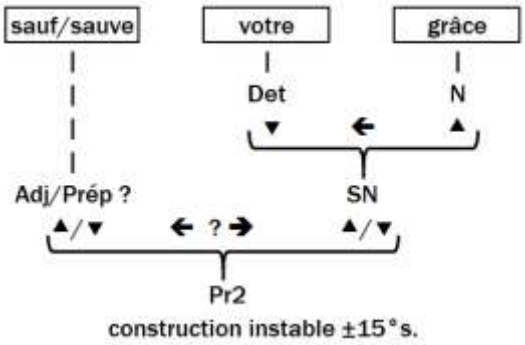

Figure 4

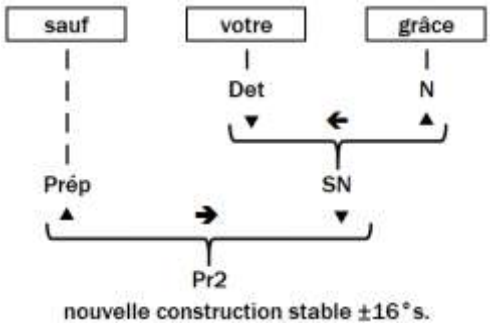

Figure 5

Cependant la construction stabilisée au 16e siècle va tomber rapidement en désuétude, car le sens qu'elle véhicule se laisse paraphraser par *sans déprécier/dénigrer la grâce que vous me faites* et non ?? *à l'exception de la grâce que vous me faites*. Le changement constructionnel en cause (la 'transvaluation', plus exactement la transcatégorisation de *sauf*) débouche donc sur une impasse, et la seule collocation de ce type restée vivante en français contemporain, *sauf votre respect* (, *votre honneur*), rendue célèbre par les scènes de procès dans les films policiers d'Outre-Atlantique, ne constitue pas une CONSTRUCTION dans le sens des grammaires de constructions, puisque la plupart des locuteurs seraient incapables de l'expliciter.

La 'transvaluation' imaginée par Bally équivaut à une réanalyse de l'adjectif prédicatif en une préposition, ce qui implique un renversement du rapport déterminant-déterminé en déterminé (la tête du SPrép) – déterminant (le SN postposé, membre du SPrép). Dans la plupart des configurations inventoriées dans la section 1, cette argumentation est défendable, mais elle ne l'est plus quand *sauf* introduit un SPrép (ex. *sauf à / dans / avec / pour* SN). Selon Grévisse & Goosse, d'une part il n'y a que deux valeurs syntaxiques en concurrence, soit celle d'adjectif prédicatif à la tête d'un complément absolu, soit celle de préposition à la tête d'un SPrép, et d'autre part la

succession de deux prépositions n'est valide en français que pour *de par*, un cas exceptionnel en raison du caractère originellement lexical de *par* (< *part*)[14].

Étant admis que [1] *sauf* ne peut être qu'un adverbe quand il introduit une préposition et [2] cet adverbe ne peut pas être le déterminé d'une préposition ou d'un SPrép, je propose deux notations[15] destinées à rendre compte de la différence de valeur de la combinaison *sauf à* + INF. L'arbre représentant en Fig. 6 la hiérarchie des déterminations dans l'esprit de Bally comporte un SV à l'infinitif *produire un individu mélancolique* enchâssé dans un SPrép introduit par '*à*' lui-même modifié par *sauf* catégorisé comme adverbe. Mais la motivation du '*à*' résulte d'un effet d'écho avec le '*à*' du régime prépositionnel du verbe *servir* (*ne sert à rien*), et *sauf* se laisse paraphraser par *si ce n'est* (*la mauvaise conscience ne sert à rien, si ce n'est à produire un individu mélancolique*).

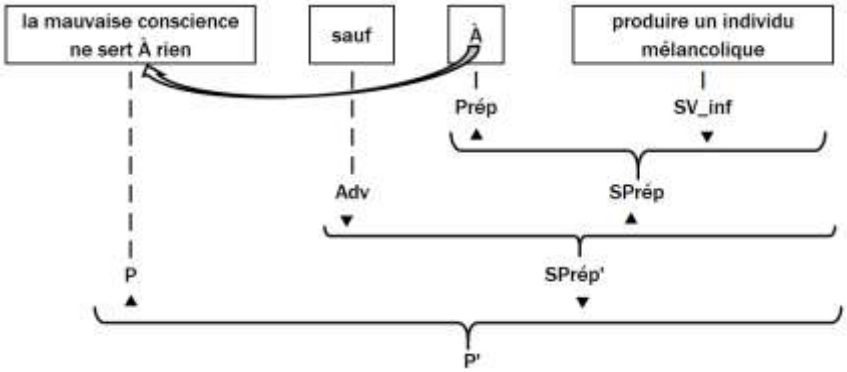

Figure 6 : Représentation de la hiérarchie des déterminations dans la phrase *La mauvaise conscience ne sert à rien, sauf à produire un individu mélancolique*

Dans le second cas (Fig. 7), la structure

[*sauf* [*à* [*imaginer* ...]$_{SV_inf}$]$_{SPrép}$]$_{SPrép'}$

---

[14] L'usage de *sauf* comme introducteur d'une subordonnée conjonctive (*sauf que* P, cf. ex. 11) ou infinitive (*sauf à* INF, cf. ex. 13) le rapproche de la distribution des prépositions, tandis que son usage comme introducteur d'une subordonnée temporelle ou hypothétique (cf. *sauf quand / lorsque / si*, cf. ex. 8-10) l'en éloigne.

[15] La phrase examinée dans la figure 6 est une réduction de l'extrait du corpus FRANTEXT du 21e siècle : « La mauvaise conscience, la conscience malheureuse, en soi, ne sert à rien, sauf à produire un individu insupportablement mélancolique — à moins qu'il ne tire finalement une excellente conscience d'afficher haut et fort sa mauvaise conscience ». MASPERO François, *Les abeilles et la guêpe*, 2002. Celle de la figure 7 provient du même corpus : « Humidité incompréhensible, sauf à imaginer une nappe d'eau prisonnière sous le ciment, un marais, une source ». SONNET Martine, *Atelier 62*, 2008.

n'est pas appropriée, puisqu'aucun support anaphorique ne sélectionne le '*à*'. On est donc conduit à identifier une locution adverbiale X [[*sauf à*]$_{LocAdv}$ [Y_{INF}]] associée à la signification « X à moins de Y_{INF} »[16], véritable CONSTRUCTION (association Forme ⇔ Signification).

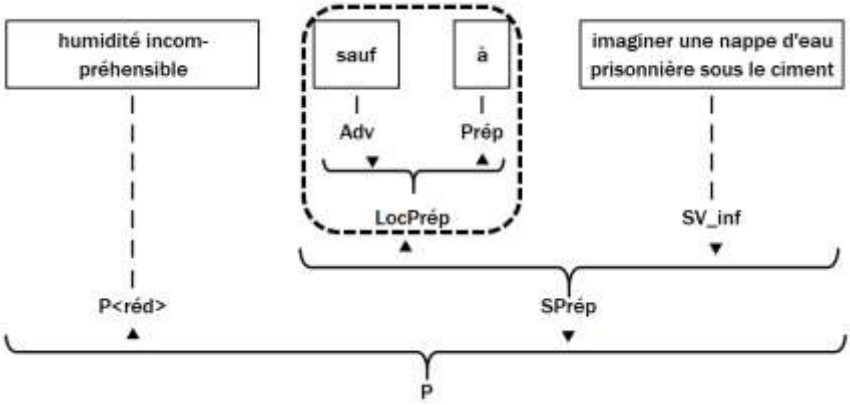

Figure 7 : Représentation de la hiérarchie des déterminations dans la phrase averbale *Humidité incompréhensible, sauf à imaginer une nappe d'eau prisonnière sous le ciment*

1.6. Bilan

Le morphème *sauf* présente, en français contemporain comme en diachronie, une originalité majeure, au 21e siècle parce qu'il ne se comporte pas exactement comme ses substituts potentiels (§ 1), et au fil des siècles parce que son sens adjectival [INDEMNE] est resté vivant jusqu'au 16e siècle dans des 'compléments absolus' à prédicat adjectival préposé, telles que *sauve votre grâce* (⇔ *votre grâce restant indemne*). La collocation *sauf meilleur jugement* (quatre occurrences en 1370, 1548, 1552 et 1555) illustre la subtile évolution sémantique entre « l'éventualité d'un meilleur jugement étant PRESERVEE » et « EXCEPTION faite d'un jugement qui s'avérerait meilleur ».

Dans le cadre de la théorie de la **constructionalisation**, la 'transvaluation' d'un adjectif prédicatif préposé (et accordé) en une préposition, proposée par Ch. Bally, est concevable comme un **changement constructionnel local** sur le plan sémantique, favorisé par un changement constructionnel général survenu antérieurement sur le plan formel, à savoir le développement de l'ordre progressif (déterminé-déterminant) à partir du français préclassique au détriment de l'ordre régressif (déterminant-déterminé) dominant en ancien français. Mais dans les collocations du type *sauf* + Prép, *sauf* ne peut être catégorisé que

[16] On pourrait clarifier cette signification sous la forme « P_X vrai dans tous les mondes possibles à l'exception du monde M_Y dans lequel P_Y est vrai ».

comme un adverbe modifiant le SPrép, ou exceptionnellement la seule préposition. De telles collocations sont sémantiquement complémentaires de *même* + Prép (cf. *sauf/même en province* ; *sauf/même par négligence* ; *sauf/même pour se venger*, etc.).

Je reviendrai pour terminer sur l'extrait 13 (*Pourtant,* ***sauf à*** *crever d'asphyxie, on ne pouvait en rester là*.) qui peut paraître très moderne avec l'emploi de l'adverbe *sauf* précédant une infinitive introduite par la préposition '*à*' (sans effet d'écho, cf. extrait 12). Cette configuration, paraphrasable par *à moins de*, est effectivement absente du corpus du 14e siècle, mais celui du 16e en compte déjà trois (ex. 46-48).

(46) Au moyen de quoy adviserent (le tout par le conseil de ceux du gué de Vede, qui pensoyent en fin occuper les deux villages) que ilz donneroyent, le prochain Dimenche,une aubade à l'Archerie de ceux de Flameaux, sauf à faire retour à qui le devroit ; DU FAIL Noël - *Les Propos rustiques de Maistre Leon Ladulfi champenois* (1547)

(47 (...) s'ilavoit tort, vouloit payer quelque bonne chose à l'esgard de toute la compaignie, de tout quoy demandoit respons, sauf à passer du parsus ('à se passer du surplus', ibid.)

(48) Oril portoit un de ces grands feultres d'Espaigne, pour se deffendre du Soleil, qui le couvroit quasi luy et toute sa mule : sauf toutesfois à en rabattre ce qui sera de raison. DES PÉRIERS Bonaventure - *Nouvelles récréations et joyeux devis* (1558)

C'est une preuve remarquable du degré d'autonomie que le morphème *sauf* avait acquis à l'égard de son statut originel d'adjectif par le biais d'une extension rapide de la variété des cotextes dans lesquels il était appelé à figurer.

2. QUE FAIRE DE *prou* QUI COMPTE SI *peu* ? Statistique lexicale et phraséologie au fil des siècles

Abstract

The morpheme *prou*, attested since ca 1100, only survives in modern French in the adverbial phrase *peu ou prou* and marginally in its antonymic version *ni peu ni prou*. In medieval French, *prou* has been used in a variety of ways, as a noun, an adjective (fr.mod. *preux*), an adverbial and an indefinite pronominal. The purpose of this study is to elucidate, with the help of a selection of corpora extracted from the FRANTEXT database, each covering a century since the 12th, the dating of the gradual reduction of the transcategoriality of *prou* to the status of a simple constituent of a fixed adverbial locution.

Key words : historical linguistics ; phraseology ; transcategoriality; grammaticalization

2.1. Introduction[17]

Le morphème *prou* (du lat. PRŌDE 'avantage, avantageux', cf., entre autres, FEW 9,417a-422b)[18] attesté depuis le début du 12e siècle, ne subsiste plus en français moderne que dans la locution adverbiale *peu ou prou* et marginalement dans sa version antonymique *ni peu ni prou*. Autant dire qu'il passe pratiquement inaperçu, il compte bien peu, si ce n'est comme obstacle à la compréhension, mais le lecteur décontenancé se dit que, puisque l'expression idiomatique *peu ou prou* a nécessairement un sens et que la conjonction introduit une alternative (*soit* A, *soit* B) *prou* signifie probablement le contraire de *peu*, donc 'beaucoup' et que l'expression doit se paraphraser 'en petite ou en grande quantité'.

Ce morphème a perdu depuis l'ancien français ses deux principales propriétés distinctives qui permettaient aux usagers de la langue des 12e et 13e siècles de comprendre l'alternative : c'était, comme *peu*, un morphème lexical, et il partageait l'aptitude de *peu* à figurer dans des environnements syntaxiques variés qui les caractérisaient soit comme un substantif (ex. *le* ***peu*** *que je sache*), soit comme un pronom indéfini (ou quantificateur, ex. ***peu*** *de gens / de pain*) , soit encore comme un adverbe

[17] Je remercie Guido Mensching pour ses commentaires et notamment pour avoir attiré mon attention sur les quelques lignes que le *Französisches etymologisches Wörterbuch* consacre à *peu ou prou* (FEW 9,418b). L'article du FEW atteste *ne peu ne prou* en moyen français et indique le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres (1600) comme source de la première attestation de *peu ou prou*, locution adverbiale qui serait donc postérieure à sa variante négative *ne peu ne prou*.

[18] Pour les variantes de *prou*, v. Section 3, Tableau 3.

(ex. *elle s'en soucie* ***peu***). A cela s'ajoutait pour *prou* (cf. fr.mod. *preux*) l'aptitude à assumer la fonction d'adjectif épithète ou attribut (ex. *Garins et Haymmes furent* ***prou*** *et nobile*, ANONYME - *Ami et Amile*,1200).

Prou a donc été pendant plusieurs siècles un *morphème lexical transcatégoriel* (cf. Do-Hurinville *et al.* dir. 2020) et au fil des siècles il a perdu ces deux propriétés en se dégradant au rang peu enviable de morphème non seulement grammatical mais lié (ou hétéronome), c'est-à-dire dénué d'une catégorie propre. Ce n'est que par « héritage » (dans le sens que les grammaires de constructions donnent à ce terme) que *prou* est identifié aujourd'hui comme un adverbe, parce qu'il ne fait plus sens qu'en opposition à *peu* et que la locution *peu ou prou* présente les caractéristiques sémantaxiques d'un adverbe.

Après cette introduction, l'article se présente comme suit : La section 2 aura un caractère « paléographique ». Elle montrera, sur la base d'un corpus journalistique du 21e siècle, à quel point *prou* est devenu indissociable de *peu* en français actuel. Au risque d'une métaphore botanique, on peut voir en *prou* un épiphyte qui ne dit plus rien d'autre que « pas peu » ! Dans la section 3, j'examinerai les 29 attestations de *prou* dans les quatre premiers corpus séculaires (12e-15e siècles), couvrant la période où le morphème jouissait d'une existence autonome. Entre le premier et le quatrième corpus, le destin du morphème commence à se dessiner, c'est-à-dire que les usages nominaux déclinent, la variante *prou* de l'adjectif *preux* entre en désuétude, tandis que les emplois adverbiaux commencent à dominer. La section 4 introduira la démarche quantitative destinée à traquer la dégradation progressive du morphème, engagée dès le 14e siècle, mais sensible surtout à partir du 16e. La question qui nous occupera est celle de la disparité quantitative entre le nombre de mots graphiques dans chacun des corpus séculaires (au minimum un million et quelque dans le corpus du 13e siècle et au maximum cent millions dans celui du 20e siècle) et le nombre des attestations de *prou* qui ne dépasse 60 qu'aux 16e et 17e siècles. Enfin la section 5 constituera une sorte d'appendice psycholinguistique avec l'évocation d'une expérience qui mériterait d'être conduite sur l'effet de l'analogie comme principe structurant l'esprit humain dans la compréhension de l'expression idiomatique *peu ou prou* en rapport avec sa variante usuelle inversée *plus ou moins*.

2.2. *Prou* a encore de beaux restes !

Quel est le statut de *prou* en français actuel ? Dans un corpus journalistique composé de l'année 2008 intégrale de cinq quotidiens, trois nationaux (Le Figaro, Libération, Le Monde) et deux régionaux (Ouest-France, Sud-Ouest), 24 occurrences de *prou* sont enregistrées Toutes sont précédées de *peu ou*. On peut donc en conclure que, du moins

dans le discours journalistique, *prou* se présente toujours comme constituant du phrasème *peu ou prou*.

- Les 24 attestations de (*peu ou*) *prou* dans cinq quotidiens (année 2008 intégrale)

— Le Figaro (9 occurrences)

(1) C'est Georges Frêche lui-même qui a déniché en avril 2007 cette oeuvre « historique », peu ou prou abandonnée à un carrefour routier de Seattle (État de Washington). [06_jan]

(2) (...) les gens n'en peuvent plus de cette guerre picrocholine qui oppose des candidats se (revendiquant tous peu ou prou sarkozyste. [06_jan]

(3) Une discipline hétéroclite Toutes se réfèrent néanmoins peu ou prou au temple de Shaolin où serait né l'art martial chinois, sur le mont Song (...) [06_mar]

(4) (...) la substance génétique des os est particulièrement bien préservée. Les squelettes sont peu ou prou ceux des membres d'une même famille. [06_mar]

(5) (...) la Géorgie a fourni un tremplin inattendu à la diplomatie européenne, avec un accord de cessez-le-feu peu ou prou respecté. [06_mar]

(6) (...) Hélène Grimaud (...) Woodie Guthrie ou même le dernier élu de la Star Ac' ne relèvent pas, tous, peu ou prou, et selon les goûts de chacun, du domaine du culturel (...) [06_avr]

(7) Dans les allées ordonnées du pouvoir comme dans celles plus turbulentes de l'Internet chinois, on pense peu ou prou la même chose : l'Amérique a besoin de la Chine (...) [06_avr]

(8) (...) pourquoi a-t-il fallu trois jours pleins à la cour et aux jurés, (...) pour suivre, peu ou prou, les réquisitions ? [06_avr]

(9) Durant son semestre de présidence européenne, le chef de l'État aura peu ou prou usé du style et de la méthode qu'il déploie sur la scène domestique. [06_avr]

— Sud-Ouest (8 occurrences)

(10) Le tribunal aura donc accordé pour le moment **peu ou prou** la moitié, pour divergence d'estimation. [21_fév]

(11) Le public de Guy-Boniface a vu les siens réaliser un copié-collé de la saison dernière, (...), avec peu ou prou les mêmes joueurs. [21_02]

(12) (...) Keolis, filiale de la SNCF, qui vient contester sur ses terres Veolia Transport, peu ou prou installée depuis l'après-guerre à Bordeaux. [21_mar]

(13) Voici Nicolas Sarkozy qui s'apprête à créer peu ou prou la banque nationale d'investissement qu'avait imaginée la gauche en 1981. [21_mar]

(14) (...) cinq blocs [d'immeubles] dont Christine Boutin venait d'annoncer peu ou prou la disparition prochaine. [21_mar]

(15) Plusieurs dizaines d'États ou de places financières (...) peuvent revendiquer l'appellation paradis fiscal. Ils en possèdent peu ou prou les caractéristiques (...) [21_mar]

— Le Monde (6 occurrences)

(16) Premier ministre, sa fille tiendra peu ou prou le même discours aux Britanniques pour les obliger à ne plus compter sur l'aide de l'Etat. [10_jan]

(17) (...) les monnaies des pays d'Asie sont peu ou prou rattachées au dollar. [10_jan]

(18) Du côté des antennes privées... LES RADIOS PRIVÉES ont adopté, peu ou prou, des dispositifs similaires à ceux de Radio France pour couvrir les JO de Pékin (...) [10_jan]

(19) A 1,35 dollar, elle [la devise européenne] retrouverait peu ou prou le niveau du printemps 2007, avant le début de la crise des subprimes. [10_mar]

(20) Aujourd'hui, une vingtaine de consultations existent en France, calquées, peu ou prou, sur le modèle de la structure fondée à Nanterre. [10_mar]

(21) Cette attitude, incompréhensible, est jugée à l'époque scandaleuse, valant peu ou prou aveu de culpabilité. [10_avr]

— Libération (2 occurrences)

(22) Personne ne niera le nombre des réformes engagées, dont plusieurs avec succès, ni que certaines d'entre elles, (...) figuraient peu ou prou dans les projets socialistes. [7_fév]

(23) Projet gonflé, idéologiquement risqué, que Philippe Faucon inscrit dans la continuité de ses précédents films tous peu ou prou rattachés aux problématiques coloniales ou postcoloniales. [7_fév]

— Ouest-France (1 occ.)

(24) C'est, peu ou prou, le dieu des vents qui a choisi les élus pour les deux derniers tours de l'Open de Pléneuf-Val-André. [6_fév]

En outre, en classant les trois quotidiens nationaux en fonction de leur orientation politique et les deux quotidiens régionaux en fonction du territoire qu'ils couvrent, il semble que les deux facteurs jouent un rôle dans l'emploi du phrasème *peu ou prou* : celui-ci est favorisé

— par une presse nationale visant un lectorat cultivé et plutôt conservateur (en accord avec le format archaïsant du phrasème)

— et par une presse régionale méridionale, en accord avec la persistance en occitan de l'équivalent occitan *pro* (directement dérivé du latin) comme substantif[19] :

[19] Exemples fournis par le dictionnaire d'occitan en ligne (Cassignac/Lavaud (2005-2020).

bon pro vos faga	'grand bien vous fasse'
anar per son pro	'vaquer à ses affaires'
far son pro	'tirer profit'

et comme adverbe :

ben pro loquela	'très bien dit'
sàber pro	'savoir bien'

Dans ce phrasème, les deux premiers constituants ont un statut morphosyntaxique identifiable parce qu'ils se présentent de manière autonome, *peu* comme adverbe de degré et *ou* comme conjonction de coordination. Il n'en est pas de même pour *prou*. Cependant, en pure synchronie, c'est-à-dire sans prendre en compte les emplois de *prou* dans les états antérieurs de la langue française, on sait que la conjonction *ou* relie deux constituants de même classe. On peut donc définir *prou* en français actuel comme un « *adverbe de degré lié (ou hétéronome)* ». Par ailleurs, dans chacun des 24 extraits ci-dessus, le phrasème 'à structure alternative' *peu ou prou* se laisse paraphraser (au prix d'une interversion sémantique) par *plus ou moins* (ou *approximativement*) et il signifie donc « à un degré plus ou moins élevé », *peu* désignant le degré inférieur et *prou* le supérieur.

2.3. La fréquence des enregistrements de *prou* au fil des siècles

Mais qu'en est-il en diachronie ? Ou plus précisément : À partir de quelle époque l'adverbe de degré *prou*, signifiant BEAUCOUP, a-t-il perdu son autonomie, c'est-à-dire ne s'est plus employé qu'en combinaison alternative avec *peu* ? Pour en savoir plus, il faut disposer d'un corpus couvrant tous les états successifs du français. La base de données textuelles FRANTEXT en distingue cinq :

Ancien français	du 9e siècle à ± 1350
↳ Moyen français	de ± 1350 à ± 1550
↳ Français pré-classique	de ± 1550 à ± 1650
↳ Français classique	de ± 1650 à ± 1800
↳ Français moderne	depuis ± 1800

Le corpus intégral de FRANTEXT (9e-21e siècles) délivre 196 extraits contenant *prou*, qui se répartissent ainsi par siècle[20] :

[20] L'objet central de cet article étant le phrasème *peu ou prou*, je n'ai pas approfondi les emplois adjectivaux et nominaux de la variante *preu*. Dans FRANTEXT, la variante adjectivale n'est plus attestée au-delà du tournant du 16e siècle, tandis que sept emplois nominaux sont encore attestés jusqu'aux années 1540.

siècle	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e	21e	total
occ.	9	10	4	10	65	68	5	11	13	1	196
	33 attestations d'emplois lexicaux transcatégoriels, pas d'attestation de *peu ou prou / ni peu ni prou*				163 attestations avec dominance, puis exclusivité des emplois phraséologiques de *peu ou prou* et occasionnellement *ni peu ni prou*						

Tableau 1 : Fréquence absolue des extraits de FRANTEXT contenant *prou* entre le 12e et le 21e siècle

Sur les 33 occurrences de *prou* enregistrées dans Frantext entre le 12e et le 15e siècle, 29 figurent dans un contexte lexico-syntaxique clair pour attribuer à *prou* un statut catégoriel. La liste de ces 29 occurrences est classée selon deux critères,

a) les trois classes syntaxiques identifiées, rangées par nombre décroissant d'attestations dans l'ensemble de la période, et
b) la chronologie des attestations.

prou$_{\text{ADV}}$ 15 attestations[21]

(25) Antr'els dïent, et si ont droit, molt par est fous qui feme croit : ne se tient prou an sa parolle ; tel tient l'en sage qui est fole ; ['(elle) ne se tient guère à sa parole'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome I (1155)

(26) Eneas ravoit lui feru de la lance sor son escu, conduit li a parmi le cors, que mort l'abat des arçons fors. Cil nen a prou son fil vangié, por noiant l'a tant menacié. ['celui-ci n'en a guère vengé son fils'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle :* Tome I (1155)

(27) celui qui a force te claimme, de tot ton cuer lo doiz haïr, car ton seignor te velt tolir. Turnus est proz, sel doiz amer, - Ge ne m'i sai prou atorner. - Et tu l'apren. - Dites lo moi, que est amors ? Ge ne sai coi. ['je n'arrive pas à m'y préparer pleinement'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome II (1155)

(28) Trop l'ai laisié sor moi monter, ne m'en puis mie delivrer, quant que il vialt puet de moi faire ; ne m'i gardai prou a l'atraire, mais bien me redevroit legieret l'orgoillos alques pleissierpor cui ge sui an tel destroit. ['je ne me suis pas vraiment privé de l'attirer'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome II (1155)

(29) comença soi a porpanser an cui al se porra fïer, par qui el li puisse anvoier. Ne s'an savoit prou conseillier, a la fenestre s'an rala,mist fors son chief, vers l'ost garda, et vit que Eneas venoit vers la cité, com il soloit ; ['elle ne savait guère comment trouver de l'aide'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome II (1155)

(30) Or est l'ore, s'est repentue, car cuers de femme tost se mue ; portant ne fet mie a blasmer s'el se tarde de moi amer, que ne li fis prou de sanblant que de li me

[21] Je remercie Sophie Prévost (CNRS) pour son aide dans la traduction partielle des attestations de FRANTEXT.

fust tant ne quant ; ['je ne lui montrais guère que d'elle il m'importait'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome II (1155)

(31) Por dou pain querre dont n'avoit encor prou. Li cuens le sieult a force et a bandon, Voit la charrete, li serf ierent entor; ['du pain dont il n'avait pas encore beaucoup / n'avait encore guère'] 13e s. — ANONYME - *Ami et Amile* (1200)

(32) Tant cuidoie savoir d'amor, et point n'en sai ! Pas onc d'amar non pou tenir celi dont ja prou nen avrai. Tol mei lou cor et tol meismes et soi meesme et tol le mon, et por tant el ne m'oste rentfors desier et cor volon. ['celui dont je ne tirerai pas grand'chose'] 13e s. — RENART Jean - *Roman de la Rose ou Guillaume de Dole* (1228)

(33) Le cappitaine de Crathor ne voulut point excuser; mais il leur dit bien: « Messeigneurs,vous me baillez prou à besongner et eussiez bien fait cecy sans moy, et feriez, s'il vous plaisoit. » ['donner beaucoup à travailler / de travail'] 15e s. — BUEIL Jean de - *LE JOUVENCEL*, T.2 (1461)

(34) J'ay des biens prou, comme pouez pencer, Et qui mieulx vault, pour iceulx dispercer, La grace aux dieux, ung moult beau jeune filz. ['J'ai beaucoup de biens'] 15e s. — LA VIGNE André de - *Le Mystère de saint Martin*. (1496)

(35) Je suis du tout a ton commandement, Car je t'ayme d'amour tres souverayne; Princesse suis et tres souefve royne , J'ay des biens prou, ne te chaille de rien; ['beaucoup de biens'] 15e s. — LA VIGNE André de - *Le Mystère de saint Martin*. (1496)

(36) Mon mary en son procés boute, Las, pour ce qu'il est trespassé. Il a si bien son temps passé Et vescu si honnestement Que prou de biens il m'a laissé, Sans debvoir ung blanc seulement. ['il a vécu si honnêtement qu'il m'a laissé une quantité de biens'] 15e s. — LA VIGNE André de - *Le Mystère de saint Martin.* (1496)

(37) Or soit le seigneur trespassé Et de mort ayt les traictz passé, Qui avoit ordonné prou messes, De quoy on luy fist les promesses : Ses hoirs n'y mettront ung tournois. ['qui avait ordonné beaucoup de messes'] 15e s. — MESCHINOT Jean - Les Lunettes des Princes (1461)

(38) Si trop a soy enrichir tend, Tost est corrumpu par prou dons Et peu au bien publique entend. Mais sçavez vous qu'il en attend ? En fin honte et damnation. ['beaucoup de dons'] 15e s. — MESCHINOT Jean - *Les Lunettes des Princes* (1461)

(39) Ainsi que fit jadis le bon censier, Pigmalïum, qui porta l'encensier Des Mirmydains seulement et prou fit, Car par son sens luy mesme seul parfit L'occision qui fut faicte en ung parc Pour les deux cordes qu'il avoit en son arc. ['faire son profit'] 15e s. LA VIGNE André de - *La Ressource de la chrestienté* (1494)

prou$_{N}$ 10 attestations

(40) Par grant angin lo fist Paris, que il lor a lo terme mis : porpansa soi que antretant l'an vanroient ofres avant, et porroit an de son prou faire. Eles se

mistrent el repaire. ['pourrait en tirer son avantage'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome I (1155)

(41) molt doit estre bien an l'afaire qui tot en quide lo prou traire ou la perte sor lui revert :ge n'i gaaing ne ge n'i pert ; ['... celui qui s'imagine en tirer tout le profit'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome I (1155)

(42) Sofrir m'estuet ore et atandre ; «[...] il i a molt, n'en puis or mes ; tot an peüsse or estre a pes ; de son prou s'estort l'en sovant ; si sui ge faiz, molt m'en repent. » ['de son profit, on se détourne souvent'] 12e s. — ANONYME - *ENEAS : Roman du XIIe siècle* : Tome II (1155)

(43) si me fait grant honour de ce qu'il me requiert et de ce qu'il ne regarde a ce que je me sui tant meffaite envers lui. Et vous avrés prou en ceste chose, car sans faille je ne me partira jamais de ci [...] ['vous gagnerez beaucoup avec cette chose'] 13e s. — ANONYME - *La mort le roi Artu* (1230)

(44) car bien sachiés que vous n'iavriés ja prou ne hounour. ['vous n'en auriez ni bénéfice ni honneur'] 13e s. — ANONYME - *La mort le roi Artu* (1230)

(45) Et pour ce que ceste chose soit ferme et estable, nos davant dit esliz et dux avons mis nos saels en ces presentes lettres et nos ausi, li doïens et li chapitres de Mes, qui a ces choses davant dittes nos consentons pour le bien et pour le prou de nostre eglise et de toute l'aveschié avons aussi mis en ces presentes lettres lou sael de nostre chapitre an tesmongnaige de veritei [...] ['pour le grand bien/profit de notre église'] 13e s. COLLECTIF - *Actes de Ferry III, duc de Lorraine* (1251)

(46) Lors fist le paien mains l'estrange, Quar a son prou faire garda ; Saint Paulin ou vis esgarda Qui ot bon voult et debonnaire ; Puis li enquist qu'il savoit faire. ['car il continua à faire son profit'] 14e s. ANONYME - *Le Tombel de Chartrose* (1337) 3. De saint Paulin de Nole qui fut en servage pour aultrui comme bon pastour.

(47) Sire, vous estez bien encountrez. Sire, vous estez bien venu. Sire, Dieu vous esploite. Sire, Deu vous avaunce. Sire, prou vous face. Sire, grant mercy. Sire, voulez vous manger ové nous? Non, syre, certys j'ay mangé. ['grand bien vous fasse'] 14e s. ANONYME - *La Manière de langage de 1396* (1396)

(48) Mais quant l'en ot sceü la grace Et le grant prou qui en venoit, Chascun prodomme se penoi D'ensuivre le duc de Sardaine Qui bien mist ses biens et sa paine. ['le grand profit qui en résultait'] 14e s. ANONYME - *Le Tombel de Chartrose* (1337)1. *Du duc de Sardaine*.

(49) « Oïl, » dist Madame, « pour la doubte de cesbruynes nous avons desgeuné de toctees a l'ypocraset a la pouldre de duc. » – « Bon prou vous puist il faire, ma dame, et a monseigneur l'abbé aussi. » ['grand bien [le Duc] vous puisse-t-il faire'] 15e s. LA SALE Antoine de - *Jehan de Saintré* (1456)

prou$_{\text{ADJ}}$ 4 attestations

(50) Garins et Haymmes furent prou et nobile, Au main se lievent endroit ore de prime ['preux et nobles'] 13e s. — ANONYME - *Ami et Amile* (1200)

(51) Trois jors i furent, belement s'i conroient , Et au quart montent, si acoillent lor voie, Or sont en Lombardie. Garins et Haymmes furent prou et sené. Lor seignor

mainnent par la resne souef. ['preux et sages'] 13e s. — ANONYME - *Ami et Amile* (1200)

(52) Garins et Haymmes furent prou et gentil, Lor seignor mainnent par les amples païs; Jusqu'a Beorges passent lor droit chemin Et d'iluec droit tornerent en Berri. ['preux et vaillants'] 13e s. — ANONYME - *Ami et Amile* (1200)

(53) « Ge l'otroi, dame, » dist le roi Arragon. Guillelme gietent en la chartre parfont Et Guïelin et Gillebert le prou. Or vos lerons ester de noz barons; ['Gilbert le preux'] 13e s. — ANONYME - *La prise d'Orange*[22] (1200)

Le tableau 2 délivre la répartition croisée des 29 attestations de *prou* par catégorie syntaxique et par siècle. Ces attestations sont trop éparses pour autoriser des conclusions quantitatives. On peut seulement constater

— que les emplois adverbiaux sont les plus nombreux, ce qui anticipe sur la catégorisation adverbiale de *peu ou prou* dès sa première attestation en 1553,
— et que les emplois nominaux déclinent au 15e siècle, une tendance qui est confirmé par la proportion de 4 emplois nominaux sur 65 au 16e siècle et de 0 sur 68 au 17e siècle (cf. Tableau 2).

	12e s.	13e s.	14e s.	15e s.	Total
ADV	6	2	0	7	15
N	3	3	3	1	10
ADJ	0	4	0	0	4

Tableau 2 : Répartition croisée des 29 attestations de *prou* dans Frantext entre le 12e et le 15e siècle

Les quatre attestations de *prou* en emploi adjectival au 13e siècle correspondent à une variante graphique rare de l'adjectif *preux*, de même origine que *prou* (le lat. PRŌDE), « avec spécialisation de sens dans la lang. de la chevalerie » (TLFi, s.v. preux). En effet, la recherche du lemme *preux* dans le sous-corpus du 12e-15e siècle fournit respectivement 197 (*vs* 3 graphies *prou*), 160 (*vs* 7), 305 (*vs* 3) et 221 (*vs* 1) attestations. On peut donc conclure à ce stade que l'emploi nominal de *prou* devient désuet dès le 15e siècle avant de disparaître au 17e siècle et que l'emploi adjectival sort de l'usage dès le 14e siècle. En revanche, le dernier type d'emploi à résister massivement à l'ascension irrésistible de *peu ou prou* à partir du 16e siècle, c'est ce que la notice historique de *prou* dans le TLFi qualifie de « pronom indéfini *pro de* » avec 22 attestations sur 65 au 16e siècle et 23

[22] La dernière attestation de la forme adjectivale *prou* dans le FEW date de 1300. Quant à celles de la forme *preu*, les toutes dernières dans FRANTEXT datent de la fin du 15e siècle, ex. « O, Roy David, tresexcellant psalmiste, En guerre preu et en scïence miste » [valeureux à la guerre et par son savoir]. LA VIGNE André de - *La Ressource de la chrestienté* (1494).

sur 68 au 17e. Mais on n'en trouve plus trace dans le corpus à partir du 18e siècle.

Le dictionnaire de l'ancien français de Godefroy (1901) fournit trois entrées de *preu* (variante de *prou*) en fonction du type d'emploi nominal, adjectival ou adverbial, que le *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne (DMF) préfère ventiler en trois entrées *preu* / *preux* / *prou*. De son côté le *Altfranzösisches Wörterbuch* de A. Tobler et E. Lommatzsch (TL, 1928, nous citons l'éd. élec. 2002) ne consacre pas moins de quinze pages à l'entrée *prou* (en chosissant la variante *pro* comme lemme), dont il énumère successivement l'usage nominal (p. 1916sq : *avantage, utilité, gain*), et les usages composés *prodome* (p. 1926, *homme valeureux*, *prode feme* (p. 1926, *femme valeureuse*) et *prodegent* (p. 1929, *gens de bien*), l'usage adjectival subdivisé selon qu'il s'applique à des choses (p. 1922 : *utile, avantageux, profitable*) ou à des personnes : *honnête, valeureux, remarquable, intelligent, brave*), et l'usage adverbial (p. 1922, *beaucoup, longtemps, vraiment, suffisamment*). Le tableau 3 résume en vis-à-vis ces trois classements.

Dictionnaire de Godefroy	DMF	TL
		Entrée PRO
1. PREU, *prew, preut, preur, prod, proid, prot, prou, proud, proult, proulf, pru, prut, pruth,* s.m. profit, avantage, chose utile. Ex : *le grant prou qui en venoit*	Entrée PREU ⇨ fr. mod. Ø	[p. 1916 - l. 28] s.m. *Vorteil, Nutzen, Gewinn* [p.1926 – l.6] *prodome (= pro d'ome)* s.m. *wackerer Mann, Ehrenmann* (auch adjektiv.)[23] [p. 1929 – l. 3] *prode feme* (= *pro de feme*) *tüchtige, ehrenwerte Frau* [p. 1929 – l. 33] *prode gent* (= pro de gent) *tüchtige Leute, Ehrenmänner*
2. PREU, *pro, prod, ptode, proz, prou, proub, prous, pru, prud, pruytz*, ad. et s., sage, vaillant. Ex : *Gillebert le prou*	Entrée PREUX ⇨ fr.mod. *preux*	[p. 1922 – l. 41] adj. (nicht von Personen) : *nützlich, brauchbar, tauglich* [p. 1923 – l. 25] v. Personen : *trefflich, wacker, hervorragend, klug, tapfer*

[23] Cf. fr. moderne *: tribunal des prud'hommes*.

Dictionnaire de Godefroy	DMF	TL
		Entrée PRO
3. PREU, *prou, pro, pru, proud, prud, prut*, adv. Assez, beaucou. Ex : *bailler prou à qqn*	Entrée PROU ⇨ fr.mod. *prou*, essentiellement dans *peu ou prou*,	[p 1922 – l. 1] *adv. viel, lange, recht, genug*

Tableau 3 : Le morphème *prou* dans trois ressources de lexicographie du français médiéval

À ces trois *rubriques* il faut encore en ajouter une quatrième, figurant dans la notice historique de l'entrée *prou* dans le TLFi :

> 2. *ca* 1165 empl. comme pron. indéf. *pro de* « beaucoup de » (BENOIT DE STE-MAURE, *Troie,* 25136 ds T.-L. : Pro i a d'omes...); *ca* 1190 *preu de la gent* (MAURICE DE SULLY, *Homélies*, éd. C. A. Robson, 25, 20, p. 139.

C'est seulement à partir du 16e siècle que la collocation *peu ou prou* commence à émerger, v. (54) :

(54) Pour quoy amour qui — comme tu peux sentir — me meine et conduit à ceux qui souhaitent et desirent me voir, pour après par son moyen et m'ayant congneue avoir de moy autant de jouissance comme peu ou prou ils me desirent, sachant entierement ton vouloir, m'a guidée en ce lieu auquel, par le pouvoir de sa flamme secrete, te sera partie de ma valeur manifestée, et d'icelle jouiras dès maintenant à ta volonté. TAILLEMONT Claude de - *Discours des Champs faëz. A l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames* [1553]

Elle ne s'est jamais complètement figée jusqu'à aujourd'hui, car du 17e au 20e siècle on rencontre sa variante antonymique défigée *ni peu ni prou*, v. (55)-(59) :

(55) L'aigle et le Chat-huant leurs querelles cessèrent,
Et firent tant qu'ils s'embrassèrent.
L'un jura foi de Roi, l'autre foi de Hibou,
Qu'ils ne se goberaient leurs petits peu ni prou.
LA FONTAINE Jean de - *Fables* : Livres 1 à 6 (1668)

(56) Il faut de toute nécessité, pour que l'aumône soit une bonne œuvre, que nous la fassions parce que la raison et la conscience nous montrent que nous la devons faire ; or c'est ce qui ne se rencontre pas dans l'exemple dont il s'agit : il n'y a donc point de bonté morale dans cet acte, ni peu, ni prou. BAYLE Pierre – *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrain-les d'entrer »* (1686)

(57) Vous contractez donc la charmante habitude d'aller chez votre flirt le coeur tranquille, vous croyant bien sûr que vous n'en serez jamais amoureux ni peu ni prou. BOURGET Paul - *Physiologie de l'amour moderne* (1890)

(58) À grand-peine il [le chêne] sortit ses grands pieds de son trou Et partit sans se retourner ni peu ni prou. BRASSENS Georges - *Poèmes et chansons* (1973)

(59) Je fais ce que je peux. Ce n'est ni peu ni prou. Mais qui se moque du monde en braillant le slogan sommaire : *À toute ménagère son ménager !* – BAZIN Hervé - *L'école des pères* (1991)

L'existence de cette cooccurrence défigée atteste que pour ses usagers, *prou* y est encore autonome sur les deux plans syntaxique et sémantique[24].

2.4. L'évolution de la fréquence relative de (*peu ou*) *prou* de siècle en siècle

2.4.1. *PROU avant PEU : un morphème transcatégoriel*[25]

Dans le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi), la notice « Étymologie et histoire »[26] de l'article *prou* indique la même date approximative d'apparition des emplois nominaux et adverbiaux de *prou* :

1. *Ca* 1100 adv. « beaucoup, bien » (*Roland,* éd. J. Bédier, 2098 : Ki tant ne set ne l'ad prod entendut); 1547 (éd. 1559) *ne peu ne prou* (AMYOT, *Theag.*[*enes*] et *Car.*[*iclea*], ch. XXI ds GDF.); 1600 *peu ou prou* (OLIVIER DE SERRES, *Theatre d'agriculture,* Paris, Jamet-Métayet, 1600, p. 755) ; 2. *ca* 1165 empl. comme pron. indéf. *pro de* « beaucoup de » (BENOIT DE STE-MAURE, *Troie,* 25136 ds T.-L. : Pro i a d'omes...); *ca* 1190 *preu de la gent* (MAURICE DE SULLY, *Homélies,* éd. C. A. Robson, 25, 20, p. 139). Empl. adv. du subst. a. fr. *pro, ca* 1050 (*St Alexis,* éd. Chr. Storey, 3 : S'i ert creance, dunt or n'i a nul prut [sens « abondance, profit », *cf.* éd. G. Paris et L. Pannier, p. 178, note 1c ou « avantage, intérêt », *cf.* la trad. « qu'on n'estime pas beaucoup », ainsi que le gloss. de l'éd. Storey]); *ca* 1100 « profit » (*Roland,* 3459), sens encore relevé au XVIIe s. (1665 LA FONTAINE, *Contes, Paysan qui avait offensé son seigneur* ds *Œuvres,* éd. R. Gross, t. 1, p. 380 : *Bon prou vous fasse!*).

Si l'emploi substantival ('bien', 'profit') était clairement primitif, on pourrait peut-être parler de grammaticalisation pour l'emploi adverbial, mais comme, d'après la notice historique du TLFi les deux emplois sont apparus simultanément (vers 1100), il s'agirait plutôt d'

---

[24] Ce qui n'est pas le cas par ex. pour la locution *au fur et à mesure* qui ne connaît pas de variante **ni au fur ni à mesure.*

[25] Cf. Do-Hurinville D.T. *et al.* (2020). Le titre de ce recueil, *De la transcatégorialité dans les langues*, pose la question de l'appartenance, à travers les langues du monde, de l'appartenance d'un morphème à plusieurs catégories lexico-syntaxiques : y a-t-il lieu de prévoir en lexicographie des entrées catégorisées homonymes ? et dans cette hypothèse, comment ordonner ces entrées ? selon leur datation en fonction des outils philologiques disponibles, selon une dérivation syntactico-sémantique ou encore selon des critères quantitatifs ?

[26] J'ai encadré moi-même plusieurs dates significatives

1. une 'transcatégorialité transitoire' suivie de la
   ↳ 2. conservation du seul emploi adverbial,
      ↳ 3. puis du seul emploi en locution adverbiale alternative,
         ↳ 4. progressivement remplacé par ***plus ou moins*** avec inversion de l'ordre : de [- OU +] (*peu ou prou*) à [+ OU -] (*plus ou moins*).

2.4.2. *L'évolution de la fréquence relative de PROU*[27]

Le nombre des extraits de chaque corpus séculaire comportant *prou* (Tableau 1) a un intérêt limité (mais cependant non négligeable, comme nous le verrons dans la section 3.3), puisque le volume de chaque corpus séculaire (évalué en nombre de mots graphiques) est très variable. Représenter l'évolution du rapport entre le volume de chaque corpus séculaire et le nombre d'occurrences de *prou* dans ces corpus est une tâche délicate, car les deux chiffres sont *incommensurables*. Par ex. pour le 16e siècle, le volume du corpus s'élève à 7 103 000 mots graphiques et le nombre d'occurrences de *prou* en fonction d'adverbe de degré ne s'élève qu'à 65. Si l'on divise 65 par 7 103 000, on obtient une proportion très faible : 9,15106 E^{-6}, soit ≈ 0,00000915.

Incommensurable n'est cependant pas synonyme d'*incomparable*, mais pour pouvoir comparer ces deux valeurs, celle du nombre de mots graphiques d'un des corpus séculaires et celle du nombre d'occurrences d'un mot graphique particulier dans le corpus en question, il faut essayer de rapprocher artificiellement leurs dimensions. Le plus pratique est de faire en sorte que le rapport entre l'effectif de chacun des corpus et le nombre d'occurrences de *prou* dans ce même corpus soit inférieur et au plus près de 1 (v ≤ 1), comme s'il s'agissait de pourcentages. Dans la liste ci-dessous, on multiplie le rapport entre les deux valeurs graduellement par 10^1, 10^2, etc. jusqu'à ce qu'on trouve une valeur v ≤ 1. On y arrive au 5ème essai :

9,15106 E^{-6}	
9,15106 E^{-5}	*10
0,0009151	*1 00
0,009151	*1 000
0,09151	*10 000
0,915	*10 000 (10^5)

Il faut encore vérifier qu'au terme de la même transposition aucune autre valeur ne dépasse 1. Le tableau 4 montre que c'est bien le cas et qu'en face

[27] La méthode d'exploitation de FRANTEXT intégral (https://www.frantext.fr/) par corpus segmentés chronologiquement a été appliquée dans François (2007) et explicitée dans François (2010).

de la valeur la plus élevée (0,915 au 16e siècle), la valeur la plus réduite est celle du corpus du 21e siècle : 0,008.

siècles	Nb d'occ. du corpus séculaire	*prou* fr. absolue	*prou* / corpus *10 000
12e s.	10 930 00	9	0,082
13e s.	1 352 300	10	0,074
14e s.	4 018 300	4	0,010
15e s.	4 037 700	10	0,025
16e s.	7 103 000	65	0,915
17e s.	21 314 000	68	0,319
18e s.	30 094 000	5	0,017
19e s.	63 678 000	11	0,017
20e s.	109 082 000	13	0,012
21e s.	13 088 000	1	0,008

Tableau 4 : Fréquence absolue et relative de *prou* par corpus séculaire

Sur cette base, on peut représenter l'évolution de ces valeurs au fil des siècles par des histogrammes ou par une courbe. Pour la suite du calcul, il est préférable de choisir les histogrammes (*cf.* Figure 1). Ce graphique révèle un engouement marqué pour la forme *prou* au 16e siècle et, dans une moindre mesure, au 17e.

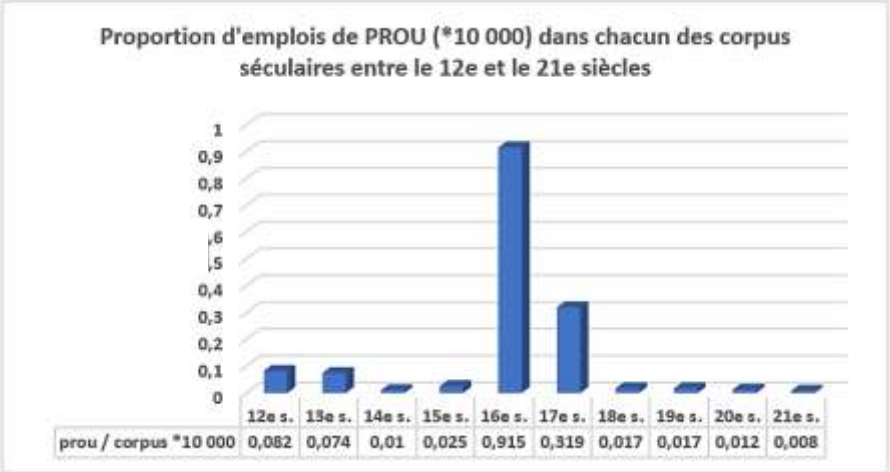

Figure 1

15e siècle, l'emploi adverbial est dominant en marge de quelques occurrences des emplois nominaux et adjectivaux (voir plus haut les trois entrées homonymiques du dictionnaire de Godefroy). À partir du 16e

siècle, ces deux derniers types d'emploi ont disparu[28] et la fréquence relative de l'adverbe de degré était 37 fois plus élevée au 16e siècle que celle du 15e (0,915 *vs* 0,035). Et au-delà de cette phase d'engouement, la moyenne des fréquences relatives de l'adverbe du 18e au 21e siècle est devenue n& 24 fois moins élevée que celle du 17e siècle.

2.4.3. *Deux manières de visualiser l'évolution des attestations de* peu ou prou

Pour visualiser l'évolution de la part des attestations de *peu ou prou* par rapport à la totalité de celles de *prou*, à partir de l'apparition de la locution adverbiale au 16e siècle, on peut se baser sur les fréquences absolues ou les fréquences relatives. Le tableau 5 complète le précédent en indiquant dans la 3e colonne la fréquence absolue de *peu ou prou* et dans la 5e sa fréquence relative au corpus de chaque siècle. Et il ajoute dans la dernière colonne la proportion des emplois de *prou* seul.

	fréquences absolues		fréquences relatives *10 000		proportion d'emplois de PROU seul
siècles	PROU	PEU OU PROU	PROU	PEU OU PROU	
16e s.	65	5	0,915	0,070	92%
17e s.	68	7	0,319	0,033	90%
18e s.	5	4	0,017	0,013	24%
19e s.	11	5	0,017	0,008	53%
20e s.	13	5	0,012	0,005	58%
21e s.	1	1	0,008	0,008	0%

Tableau 5 : L'évolution de la fréquence relative de la locution adverbiale *peu ou prou* par rapport à celle de *prou*

Le graphique en figure 2 représente la proportion comparée des attestations de l'adverbe *prou* et de la locution adverbiale *peu ou prou* en fréquences *absolues* depuis le 16e siècle. Ce mode de visualisation met en évidence d'une part l'effondrement de l'ensemble des attestations au-delà du 17e siècle, et d'autre part la préservation d'occurrences de *peu ou prou* jusqu'au 21e siècle.

[28] Dans le cas de l'emploi adjectival de *prou*, par sélection de la forme *preux*.

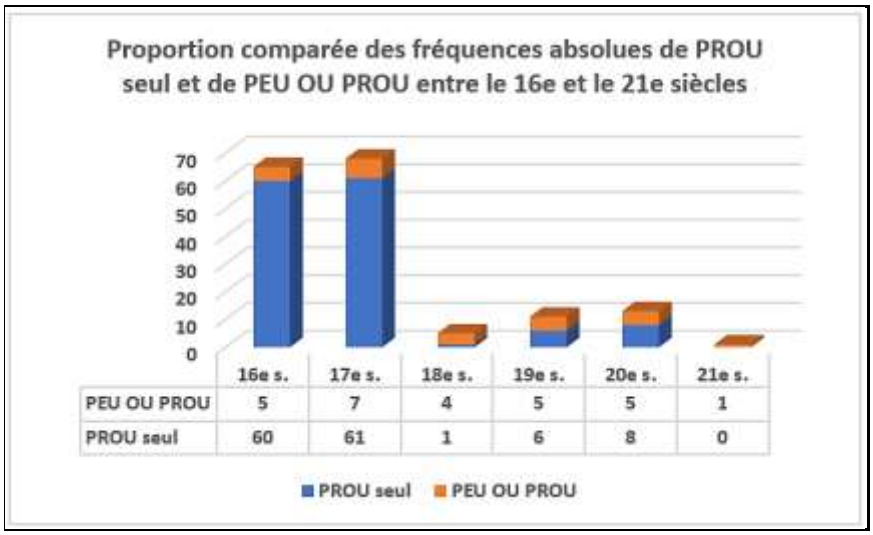

Figure 2

Le second mode de visualisation est celui de la figure 3, basé sur la comparaison siècle par siècle entre les fréquences *relatives*[29] de *prou* seul et de *peu ou prou*. Le procédé est habituellement désigné comme une « représentation par histogrammes empilés à 100% ».

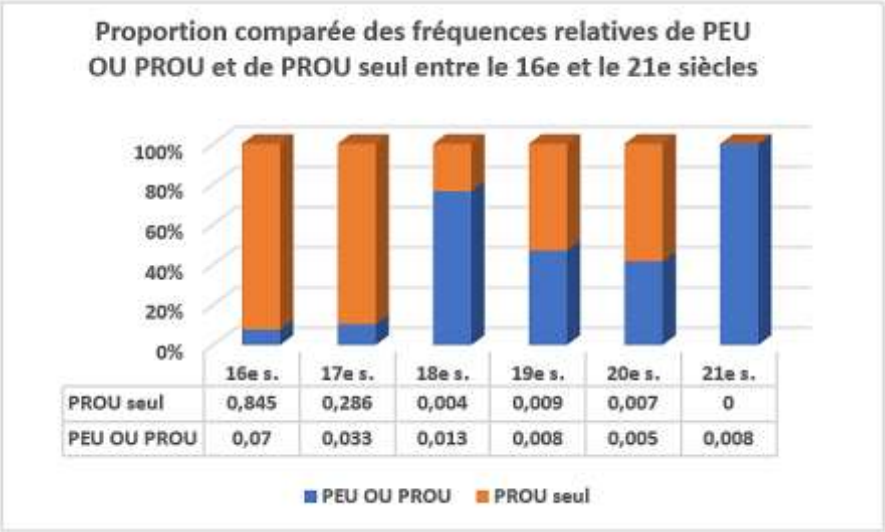

Figure 3

Dans le mode de représentation illustré par la figure 3, nous perdons de vue l'évolution globale de l'adverbe et de la locution adverbiale de

[29] En fait, les deux graphiques en figures 2 et 3 peuvent être construits à partir des fréquences absolues en sélectionnant le type de graphique par « histogrammes empilés à 100% ».

siècle en siècle. Mais nous pouvons mieux suivre l'évolution relatives entre les deux. Le graphique se subdivise clairement en quatre phases :

— 16e-17e siècles : la proportion de *peu ou prou* tourne autour de 10% du total

— 18e siècle : cette proportion s'accroît vertigineusement à plus de 80% du total

— 19e-20e siècles : la proportion de *peu ou prou* décline autour de 50%

— 21e siècle : la proportion de la locution adverbiale atteint 100% du total (il va de soi que les données se limitent aux deux premières décennies et que les décennies suivantes pourront modifier ces proportions)

Le « retour en grâce » de l'adverbe de degré *prou* au 18e siècle est difficile à expliquer. Il tient sans doute à sa préservation dans la locution *peu ou prou* qui a empêché son obsolescence complète et a permis notamment le défigement[30] de cette dernière sous la forme *ni peu ni prou*.

2.5. Comment tester l'accès d'un locuteur du 21e siècle à la signification de l'adverbe *prou* ?

De nos jours, non seulement l'adverbe *prou* est sorti de l'usage des locuteurs francophones, mais les locuteurs – ou plutôt les scripteurs – dont la locution adverbiale *peu ou prou* figure encore dans le vocabulaire *actif*, se limitent essentiellement à des rédacteurs professionnels (écrivains et journalistes) soucieux de préserver le patrimoine lexical du français. Pourrait-on cependant mesurer à l'aide d'un matériel expérimental de psycholinguistique à quel point *prou* a également disparu de notre vocabulaire *passif* ? On peut imaginer une procédure expérimentale fondée sur les hypothèses (a-c) :

a) Supposons que l'on soumette à un premier groupe de francophones natifs une liste de vocables dont il s'agit de donner aussi rapidement que possible un synonyme et que *prou* figure à une place quelconque dans cette liste.

   HYPOTHESE (a) : les sujets de cette expérimentation sont décontenancés et passent sans s'attarder au vocable suivant.

b) Supposons ensuite qu'une seconde expérimentation soumise à un second groupe de sujets consiste à distinguer – toujours le plus rapidement possible – les mots existant en français standard et les

[30] Cf. A. Lecler (2006) et J. Pruvost (2017) sur les deux processus inverses du figement / défigement syntaxique. Selon l'article PROUD du FEW, il se peut que le défigement ait opéré en sens inverse, si *ne peu ne prou* est bien apparu avant *peu ou prou* (*cf.* note 1).

mots inexistants (logatomes) dans une liste analogue contenant toujours *prou* et quelques logatomes dispersés aléatoirement.

HYPOTHESE (b) : la quasi-totalité des sujets classent *prou* parmi les logatomes.

c) Enfin supposons qu'un troisième groupe de sujets soient soumis à une dernière expérimentation étroitement apparentée à la première, mais dont l'instruction consiste à donner un antonyme de chacun des vocables de la liste et qu'en outre *peu* soit disposé juste avant *prou* dans la liste.

HYPOTHESE (c) à tester réellement pour que l'argumentation de cette dernière section soit validée : certains des sujets, après avoir choisi *beaucoup* comme antonyme de *peu*, associent inconsciemment *peu* à *prou* (sur le plan syntagmatique), activent la locution adverbiale *peu* ou *prou*, et choisissent, sans doute après une pause attestant de leur perplexité, *peu* comme antonyme de *prou*.

S l'expérimentation imaginée confirmait ces trois hypothèses, il s'agirait, dans les termes de la psycholinguistique cognitive, de *l'activation d'une relation de sens interlexicale sous l'effet d'une amorce*[31]. Il est cependant improbable qu'une proportion conséquente des sujets de l'expérimentation adoptent cette démarche, et cela en raison de deux obstacles à surmonter :

OBSTACLE 1 : l'amorce évoquée ci-dessus ne peut contribuer à l'activation de la relation *peu —ANTONYME→ prou* que si la locution *peu ou prou est* activable dans l'esprit du sujet, c'est-à-dire qu'elle ait été rencontrée à suffisamment d'occasions, et

OBSTACLE 2 : si, immédiatement auparavant, le sujet a sélectionné *beaucoup* comme antonyme de *peu*, la décision de sélectionner *peu* comme antonyme de *prou* implique que dans la locution activée *peu OU prou*, la conjonction OU soit comprise comme équivalant à OU_INVERSEMENT, comme dans *tôt OU tard*, ou *à tort OU à raison,* et non comme OU_AU_MOINS, ex. *des familles riches OU aisées,* ou comme OU_MEME, ex *des familles pauvres OU misérables.*

Toutefois, l'effet d'amorçage serait renforcé si, dans la même zone de la liste, on demandait également aux sujets de donner l'antonyme de *moins* ou celui de *plus* en raison du principe d'analogie qui hante la réflexion des grammairiens depuis l'antiquité romaine (Varron, Donat, Quintilien) jusqu'à la première psycholinguistique de Heymann Steinthal (1871) et aux impasses que rencontraient occasionnellement

[31] "The term *priming* [fr. *amorçage*] refers to the phenomenon in which prior exposure to specific language forms or meanings influences a speaker's subsequent language comprehension or production" (argumentaire de Trofimovich & McDonough, 2011).

les lois de l'évolution phonétique des néo-grammairiens et que seul le recours à l'analogie permettait de surmonter (cf. Paul [5]1920, Chap.5 et l'étude approfondie d'A. Welcomme, 2010 : 89-116). On peut le formuler ainsi : « X est à A' ce que B est à A ». Dans le cas qui nous occupe, la phrase (33) donne lieu à un enchaînement de paraphrases :

(33)	⇔	(33a)	⇔	(33b)	⇔	(33c)
Les squelettes sont…						
peu ou prou		*plus ou moins*		*selon plus ou moins de critères*		*selon peu ou beaucoup de critères*
…ceux des membres d'une même famille.						

Dans l'esprit d'un francophone qui a déjà rencontré la locution *peu ou prou,* il est probable que se met en place l'analogie entre les composantes quantitatives de (4) et (4') :

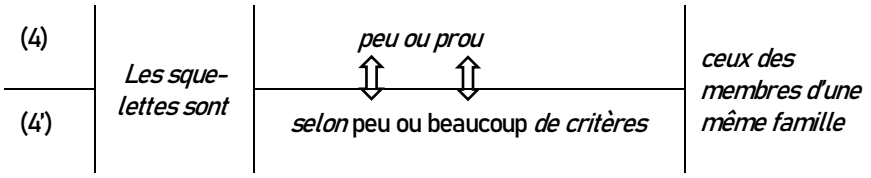

Mais dans celui d'un francophone qui n'a rencontré cette locution que trop épisodiquement pour en avoir gardé une trace mnésique, il est vraisemblable que le cheminement analogique est plus élémentaire, directement entre (4) et (4'), moyennant cependant une interversion des valeurs : (33) : {- *ou* +} / (33a) : {+ *ou* -}.

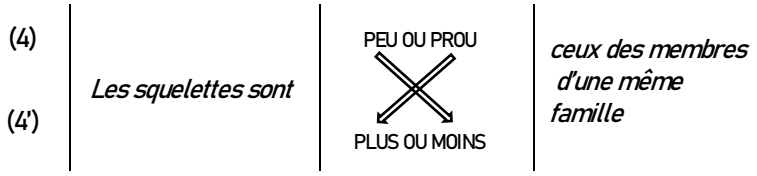

2.6. Conclusion

Dans le titre de cette étude, j'ai joué sur le phrasème *peu ou prou* en suggérant que « *prou* compte peu ». Effectivement, 196 occurrences de *prou* et 27 *de peu ou prou* enregistrées dans le corpus 12e-21e siècles de FRANTEXT qui s'élève à près de 255 millions de mots graphiques, c'est une goutte d'eau dans l'Océan pacifique ! Essayer de calculer l'évolution de la fréquence de mots qui n'ont jamais été très fréquents et qui ont plus ou moins disparu du lexique français depuis plusieurs siècles est téméraire, car le nombre des occurrences sur lesquelles le calcul doit se fonder est infinitésimal. Ce qui implique que

les procédures de vérification de la significativité statistique des résultats (par le test du $\chi 2$ ou autres tests apparentés) sont inapplicables.

Comment conclure dans ces conditions de rareté extrême ? Le calcul des fréquences relatives a-t-il apporté un constat nouveau ? Les deux questions qui intéressent le plus les lexicologues sont :

— celle de la distinction entre une simple *cooccurrence* (supposant un degré relativement élevé d'attraction mutuelle) et une *locution* (impliquant une représentation mentale spécifique, indépendante des deux constituants mutuellement attirés),

— et celle du *figement* comme critère définitoire de la locution.

De ce point de vue, l'étude révèle qu'en un siècle la proportion des occurrences de *prou* introduites par *peu ou* ~ est passée de 20% au 15e siècle à 80% au 16e. On peut se passer ici de test de significativité pour affirmer que les deux composants ont subi très rapidement une attraction mutuelle exceptionnelle. Mais entre le 18e et le 21e siècle, une fois calmée la mode du *peu ou prou*, la permanence de la variante défigée *ni peu ni prou* suggère que le sens de *prou*, morphème désormais dénué de toute existence autonome, reste (par son opposition à *peu*) suffisamment clair, du moins dans l'esprit des auteurs des citations (58-69), pour permettre le *défigement* du phrasème sous une forme qui ne constitue sans doute pas une locution, mais un simple *écho* au phrasème, certainement facilité par l'existence parallèle de *ni plus ni moins* en marge de *plus ou moins*.

2.4. Introduction

Cette brève étude fait suite à un article à paraître dans la ZfSL[32] consacré aux conditions d'émergence de la locution ***peu ou prou***. L'objectif de cette contribution est d'identifier les similitudes et les singularités entre *peu ou prou* et ***au fur et à mesure*** (Ø / *de* N / *que* P), deux locutions à structure coordonnée.

Ce qui les rapproche, c'est le fait que toutes deux comportent, en français actuel, un constituant dépendant (ou « hétéronome », c.à.d. sans existence autonome) dont la classe syntaxique ne peut être identifiée que par le contexte immédiat, en l'occurrence ici le caractère adverbial de *peu* ou l'introduction de *fur* par la préposition amalgamée *au* qui confère au constituant dépendant un caractère nominal, lequel est confirmé par le parallélisme avec *à mesure*.

3.2. Le profil lexicographique de *fur*

La notice ÉTYMOLOGIE ET HISTOIRE de l'article fur du Trésor de la Langue Française distingue deux stades évolutifs dans l'usage de *fur* depuis l'ancien français :

TLF – Étymol. et Hist.

1. *Ca* 1160 fig. *a nul fuer* « à aucun prix, en aucune façon » ;

   160-74 *fuer* « prix, taux »; XIVes. *fur* répertorié par la lexicogr. comme mot indépendant jusqu'au XVIIIes. [...]; attesté surtout dans les loc. *al fuer de* « au prix de, au taux de » 1160-74 – XVIIIes. : 1762 *au fuer que* « au prix qu », d'où

2. *ca* 1306 *au feur que* « à mesure que, de la façon que » ; 2e moitié XIVes. *au fuer* « à proportion » ; 1561 *au fur* ; 1606 *au feur de* « en proportion de » ; 1611 *au fur de* ; 1690 *au fur et à mesure que* .

Fuer/feur, en usage indépendant jusqu'au 18e siècle, désigne d'abord le prix d'un bien aux 12e-13e siècle, puis par abstraction une proportion, et la locution au fur et à mesure que P apparaît à la fin du 17e siècle. La partie étymologique de la notice fournit comme origine le lat. forum au prix d'une métonymie LIEU URBAIN ⇨ FONCTION D'ECHANGE du lieu. Le renforcement de *au fur* par la reformulation *à mesure est* se comprend comme une contrepartie à la désémantisation de *fur*, c'est une explication déjà proposée un siècle auparavant par É. Littré et qui vaut aussi pour

[32] *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*

l'adverbe de temps *hui* < lat. *hodie,* resémantisé par renforcement dans *aujourd'hui*.

> *Fur* développement particulier de la forme plus anc. *fuer, feur,* issue du lat. class. *forum* « place publique, marché », d'où « opérations qui se font au marché », attesté en lat. médiév. au sens de « prix ». Le renforcement de la loc. *au fur* par *à mesure* s'est fait, lorsque, le mot *fur* n'étant plus compris, on a senti le besoin d'en préciser le sens par une loc. synonyme. [Reformulation de la remarque de Littré, ci-après].

Dans la seconde moitié du 18e siècle, le *Dictionnaire de l'Académie française* (4e édition, 1762) note la perte d'autonomie de *fur* et le renforcement synonymique par *et à mesure* (cf. « pour dire la même chose »), mais chercher à l'expliquer.

> **FUR** Il n' est en usage que dans cette phrase, *Au fur & à mesure.* Terme de Pratique, dont les Notaires se servent dans les baux à ferme, marchés, & autres semblables contrats, pour dire, *À mesure que.* On dit aussi, *À fur & à mesure,* pour dire la même chose. Il est du style familier.

Un siècle plus tard Littré (*Dictionnaire de la langue française,* 1873) se montre plus pédagogue avec l'explication reprise dans le TLF.

> Des grammairiens, dans ces locutions, ont voulu supprimer *au fur et*, *à fur et*, disant que *à mesure* suffisait. C'est à la vérité un pléonasme, mais il est consacré par l'usage, et il conserve ce vieux mot de *fur*, effacé partout ailleurs. On remarque que ce pléonasme est assez récent ; dans le XVIe siècle, on ne dit que *au fur*, sans y joindre *mesure*. *Mesure* aura été joint quand, le sens de *fur* s'étant obscurci, on l'a complété par l'addition d'un mot usuel et compris.

Quant au Larousse en ligne il ne consacre pas d'entrée à *fur* et se contente de l'entrée phraséologique *au fur et à mesure* :

> **au fur et à mesure**, locution adverbiale (latin *forum,* place) Progressivement, avec l'acquis du temps qui passe ; petit à petit : *Il vient d'arriver, il s'adaptera au fur et à mesure* ; en même temps et proportionnellement : *Au fur et à mesure que les heures passaient, son angoisse augmentait.*

3.3. L'apport de la base de données textuelles FRANTEXT

Depuis que « FRANTEXT intégral » inclut des textes de moyen et d'ancien français jusqu'aux plus anciens « monuments » de la langue française, son exploitation diachronique permet, sinon de reconstituer pleinement, du moins d'illustrer les stades évolutifs par lesquels sont passés les vocables du fonds primitif du français. *Fur* est attesté comme vocable autonome depuis le milieu du 12e

siècle sous l'une des deux variantes *fuer / feur*. FRANTEXT fournit 265 extraits autour du pivot *fuer* du *Roman de Thèbe* (Anonyme, 1150) aux *Mémoires* de Ph. De Vigneulles (1522) et 25 extraits autour du pivot *feur* des *Miracles de Notre-Dame de Chartres* (J. Le Marchant, 1262) à *L'histoire du monde de C. Pline Second* (A. Du Pinet, 1562). La première occurrence de *fur*[33] dans FRANTEXT date de 1485 (Anonyme, *Les mystères de la procession de Lille*) et la première de {(…) *fur* (…) *mesure*} de 1780. Le tableau 1 compare la durée d'usage de ces formes et des variantes de la locution :

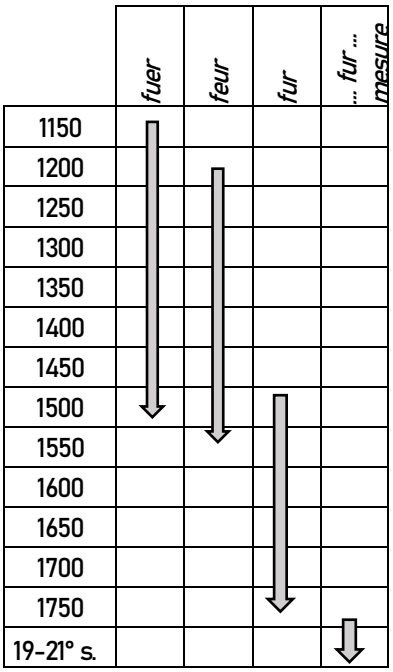

Comme je me concentrerai ici sur l'émergence de la locution *au fur et à mesure* (Ø/de N/que P) je ne tiendrai pas compte des occurrences des deux formes antérieures *fuer* et *feur*. Le classement croisé des combinaisons lexico-syntaxiques dans lesquelles figure *fur* et leur datation par siècle (présenté sous la

[33] Le corpus intégral de FRANTEXT fournit 376 occurrences de « fur », mais ce chiffre est extrêmement trompeur car il englobe des occurrences de *fur* en latin et en italien, des formes erronées (*fur* à la place de *sur* ou de *fut*) ainsi que plusieurs variétés graphiques dont la préposition *für* de l'allemand (279 occurrences, soit 74% du tout). Au final, il ne reste plus que 53 occurrences valides contre 323 occurrences invalides.

forme d'un diagramme de grammaire locale, cf. M. Constant, 2003) permet plusieurs constats instructifs (cf. Figure 1).

Le diagramme en figure 1 présente tous les contextes de FRANTEXT intégral dans lesquels figure le constituant *fur* pour l'ensemble de sa période d'attestation (15e-21e siècle). En outre un décompte par siècle est disposé sous chaque cellule, ce qui permet de se faire une idée de la grammaire locale propre à chaque siècle.

On constate d'abord la grande variété des phrasèmes comportant à la foi *fur* et *mesure*. Sur la base du corpus de FRANTEXT on en dénombre 12, ce qui a pour effet que (sur un total de 53 occurrences valides) le nombre d'occurrences de chaque variante est faible (de 1 à 4) avec notamment une à deux occurrences seulement pour les trois variantes qu'on s'attend à rencontrer massivement : *au fur et à mesure* {Ø / *de* N / *que* P}.

L'autre constat troublant, c'est la présence aux 20e/21e siècle de phrasèmes très rares : *à fur, au fur, à fur de, au fur à mesure, au fur que, au fur et mesure que, à fur et mesure que, au fur à mesure de, au fur à mesure que, fur et à mesure, fur et à mesure de*. La disparité entre les entrées lexicographiques du § 3.2 et cette variété étonnante tient probablement à la variété des registres et des styles représentés dans le choix de textes de la base FRANTEXT. On peut l'illustrer aisément du point de vue du registre populaire et du style archaïsant.

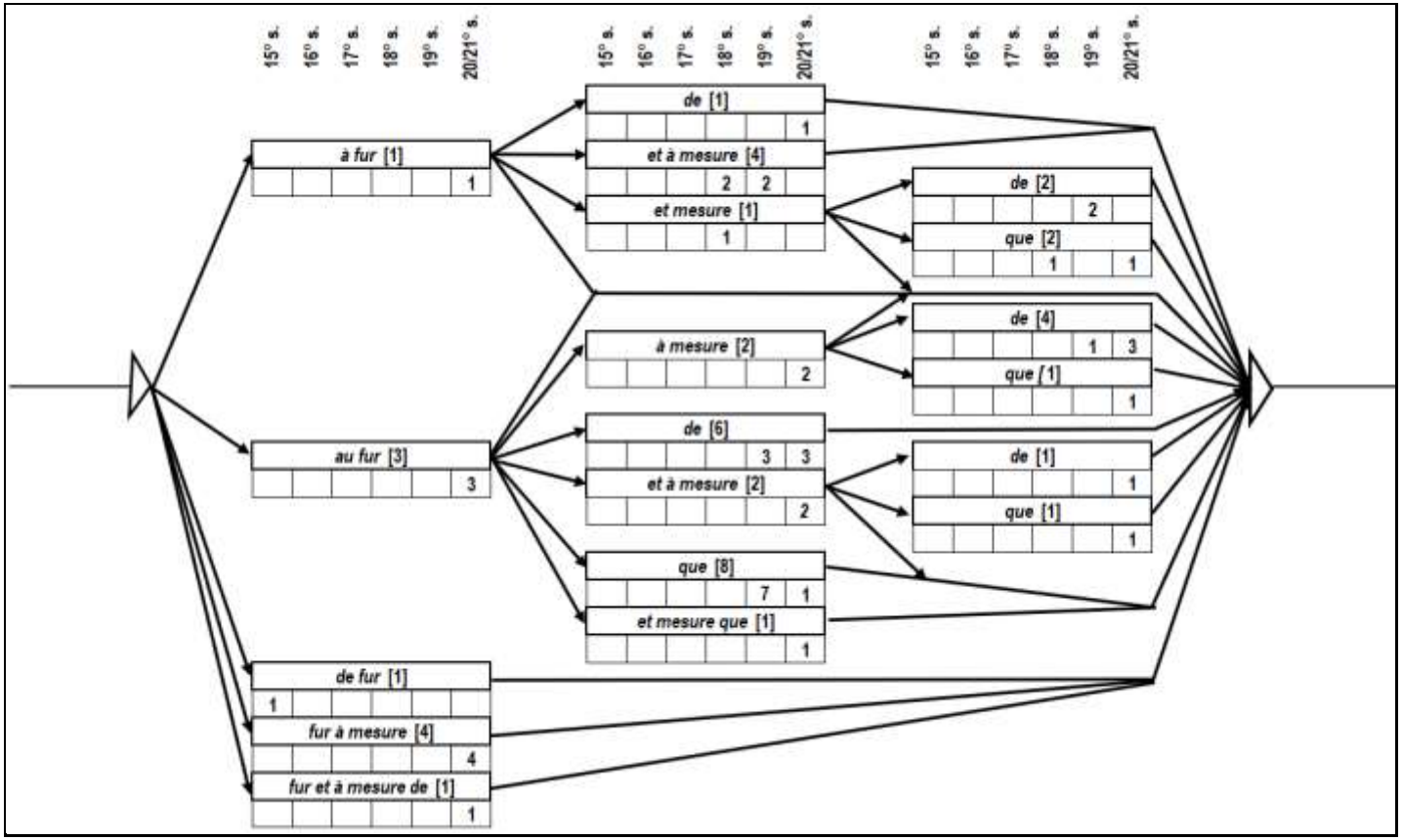

Figure 1 : L'éventail des variantes de (…) *fur* (…) *mesure* depuis le 15e siècle

Dans le premier cas, nous voyons que quatre extraits sont empruntés à deux romans d'Alphonse Boudard, *La cerise* (1963) *et Mourir d'enfance* (1995), et la variante figurant dans ces quatre extraits est pratiquement la même : *fur à mesure* (4 fois, 1963) et *fur et à mesure de* N (1 fois, 1995) :

BOUDARD Alphonse *La Cerise*, 1963	(1)	Pas d' hésitation ... crac ! crac ! Je glisse les cales	fur	à mesure . Le dernier crac est douloureux . Un grand « baoum » lorsque la lourde cède .
	(2)	Saindoux qui comprend l' arabe nous a traduit	fur	à mesure . On a passé , par le yoyo , une boule de pain et un bidon d' eau à ceux de la cellule au-dessus ... des petits tricheurs .
	(3)	L' ambitieux à vous violer l' éthiopie , annexer la Sardaigne et la Sicile , revendiquer le Canada ! Toujours l' étudiant traduit	fur	à mesure ... en kabyle , arabe , berbère ! au chaud de l' expression .
	(4)	Devant la XVIe tout ça se répète ... les témoins qui me retapissent ... qui m' ont vu la veille ... qui croient que , etc. . .	Fur	à mesure ça s' enfonce . Mon ciel s' obscurcit . ça croule de partout .
BOUDARD Alphonse *Mourir d'enfance*, 1995	(5)	Il me semble que c' était des femmes restées seules , en tout cas celles qui venaient nous rendre visite , les autres peut-être qu' elles ne sortaient pas , que leurs époux trop avertis de l' inconstance féminine les cloîtraient comme font les émirs en leurs émirats .	Fur	et à mesure des années les relations de la Mémé ont disparu peu à peu , les unes sont mortes ... Adèle est retournée en Bourgogne ... Cécile est entrée dans une maison de retraite chez les soeurs de Cluny ...

Tableau 1 : La variante *fur à mesure* privilégiée par Alphonse Boudard

À l'autre extrême, on trouve la prose lourde de formes archaïques de Pierre Pelot (*C'est ainsi que les hommes vivent*, 2003) où les variantes les plus exotiques se répandent à leur aise.

(6)	(...) quand elle se taisait , attendant qu' elle renoue le fil cassé du soliloque provoqué eût -on dit par une sorte de déclic intérieur dont le dévidement s'accélérait au	fur	, comme si la nasse halée au bout du fil se remplissait de plus en plus (...)
(7)	et, presque finalement, pas très longtemps après qu'ils furent arrivés en dessous du village sur la pente déboisée sous la montagne où ils entendirent, au	fur	qu'ils s'en approchaient , s'élever dans le jour froidement distendu le martèlement sourd des pilons du bocard (...)
(8)	On parla d' inondements nombreux jusque bien loin par en bas , à Remiremont où une partie des remparts sous la Xavée fut sapée et emportée , à Arches , tout le long de la Moselle , et Dieu sait ce qu' il en était plus loin , à	fur	de la gonflée des cours . Une nuit très-creuse et noire , la bise répondit à brusquin brusquet au vent d'ouest qui s' était démenté tout le jour d' avant.
(9)	(...) puis Dolat se redressa et relâcha sa respiration en une grande bouffée de buée et il laissa courir sur l' entour un regard qui au	fur	prenait dureté telle une eau progressivement changée en glace et il lança soudain comme une hurlerie de rage : – Bastien !
(10)	Il détourna la tête et regarda vers le haut de la pente à travers les remous et les brumes que faisaient les couleurs tendres des feuilles , plus rares au	fur	de la hauteur que prenait la grimpée . Il dit : – On passera par le pertuis de l' Estalon , qu' est pas bien arrière d' ici et qui nous mène droitement là-bas .
(11)	Il se fit un temps creusé profondément , que le silence emplit à	fur	, et durant lequel par étrange les gestes et mouvements qui parcouraient la bande semblèrent appartenir à un autre versant des réalités du monde (...)
(12)	Il fut discuté un moment de l' opportunité ou pas de se conformer aux précautions prises dans la vallée par le curé Deslemont à la tête de ses ouailles ainsi qu' à sa stratégie . Au	fur	de la discussion , se joignirent au groupe les boquillons qui coupaient aux environs proches et avaient entendu eux aussi les cris d' alarme des voituriers et vachers (...)
(13)	Mentine leva les yeux vers elle et la regarda sans ciller , et son regard au	fur	se troubla et se chargea d' une manière d' admiration bouleversée (...)

Tableau 2 : Les variantes archaïsantes privilégiées par Pierre Pelot

3.4. L'appoint d'un corpus journalistique du 21e siècle

Le large éventail des variantes du segment (…) *fur* (…) *mesure* révélé par la figure 1 et éclairé par les observations stylistiques sur les textes favorisant des variantes 'exotiques' dans le registre populaire (cf. Tableau 1) ou dans le style archaïsant (cf. Tableau 2) incite à prendre en compte un corpus du 21e siècle stylistiquement plus neutre. Le regroupement de l'année 2008 intégrale de cinq quotidiens français, trois nationaux (*Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*) et deux régionaux (*Ouest-France*, *Sud-Ouest*) satisfait à cette exigence. On constate en premier lieu que sur 73 extraits valides, tous présentent la variante 'canonique' au fur et à mesure sans complément ou avec un complément de structure soit de N, soit que P (cf. tableau 3).

au fur et à mesure…	Le Figaro	Le Monde	Libération	Ouest-France	Sud-Ouest	total
Ø	2	2	7	0	3	14
de N	4	3	6	4	11	28
que P	5	4	7	5	10	31
total	11	9	20	9	18	73

La seconde observation concerne la répartition des trois sous-variantes : les deux types complémentés réunissent approximativement le même nombre d'occurrences (28 pour de N ; 31 pour que P), lequel est deux fois supérieur à la variante dénuée de complément (14 occ.). L'usage de la locution *au fur et à mesure* dans les cinq quotidiens privilégie donc la dimension comparative (ex. 14/15).

(14) C'est la suite donnée aux 74 alertes par la banque qui a été défaillante et ce n'est qu'au fur et à mesure de l'avancée du dossier et des éléments que nous mettions en avant que la banque a communiqué.

(15) Au début, comme la pièce se situe vers la fin du « Carnaval de Venise », on entend de la musique italienne du XVIIIe siècle. Au fur et à mesure que l'intrigue se noue, en même temps que le pouvoir passe des hommes aux femmes, la musique se transforme, pour finir dans l'univers fantasmatique de Kusturica. [Sud-Ouest]

Quant à la répartition des occurrences entre les cinq quotidiens, elle donne lieu à la distinction entre deux journaux qui emploient la locution assez abondamment (*Libération* : 20 occ. ; *Sud-Ouest* : 18) et les trois autres qui en font un usage plus modéré (*Le Figaro* : 11 occ. ; *Le Monde* et *Ouest-France* : 9). *Libération* se distingue par un usage plus copieux de la sous-variante dénuée de complément, ce qui est sans doute lié à un style plus oralisé et allusif, qui laisse au lecteur le soin de reconstituer lui-même le processus que la locution fait défiler.

3.5. Bilan et perspectives

En conclusion, l'étude comparée des deux corpus, celui de Frantext couvrant plus de 6 siècles, et celui de l'ensemble de l'année 2008 dans cinq quotidiens, fournit des résultats très divergents. Alors que le corpus de FRANTEXT présente une vaste combinatoire des deux substantifs fur et mesure, encore présente aux 20e et 21e siècles (*à/au – fur – et/à/et à – mesure – Ø/de N/que* P), les 73 extraits du corpus journalistique ne comprennent que 14 occurrences de *au fur et à mesure* Ø, 28 de *au fur et à mesure de* N et 31 de *au fur et à mesure que* P, sans aucune occurrence de **à fur de* N, ni de **à fur et mesure que* P, pas plus que de **au fur et mesure que* P, de **au fur à mesure Ø/de* N/*que* P, **au fur que* P ou **au fur et mesure que* P.

Si l'on en croit le corpus de FRANTEXT, le segment répété comportant {*À*$_{\text{prép}}$ *fur*$_{\text{const.lié}}$ (…) mesure$_{\text{subst}}$ (*de* N/*que* P)*comp*} n'est que très partiellement figé, si bien que le statut de « locution » ne s'applique qu'à la combinaison de *fur* avec *mesure*. Il semble cependant que cette grande variabilité dans les outils grammaticaux puisse s'expliquer comme l'effet de choix archaïsants de la part des auteurs sélectionnés.

- Dans le premier cas (le corpus de FRANTEXT), le profil de *au fur et à mesure* diffère profondément de celui de *peu ou prou*. Il ne reste en commun que la coordination (soit par *ou*, soit par *et*) entre deux constituants supposés de même classe syntaxique, le morphème lié *prou* resp. *fur* étant a priori un adverbe comme *peu* ou un substantif comme *mesure*) et l'ordre intangible *peu – prou* et *fur – mesure*.

- Dans le second cas (corpus journalistique) leur profil est beaucoup plus proche, ce qui concorde beaucoup plus avec notre intuition de locuteurs.

Références

BALLY Ch. (1965[4]), *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke

BEN HAMAD L. (2020), « Qu'est-ce qu'une construction ? Un état de la question ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 115, vol.1, [pagination en attente]

BEN HAMAD L. (à paraître) « Constructionalisation et évolution des subordordonnants temporels du latin au français classique. Théorie et système », in A. Bertin, F. Gadet et S. Lehmann (dir.), Actes du colloque *Réflexions théoriques et méthodologiques autour de données variationnelles* organisé à l'université Paris-Nanterre (6- 8 sept. 2018).

BEULS K. / VAN TRIJP R. (2016), « Computational construction grammar and constructional change ». *Belgian Journal of Linguistics* 30 : 1-13.

BLUMENTHAL P. / STEIN A. (éds.) (2002): *Tobler-Lommatzsch Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden : Franz Steiner Verlag, <https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch>, dernier accès : 27/10/2021.

CASSIGNAC Arve / LAVAUD Marc (2005-2020) , *Dictionnnaire d'occitan*. Mobileoccitan. Com. <http://www. dictionnaire-occitan.org/>, dernier accès : 13/11/2021.

CONSTANT M. (2003), *Grammaires locales pour l'analyse automatique de textes : méthodes de construction et outils de gestion*. Thèse Université de Marne-la-Vallée

Corpus *Le Figaro / Libération / Le Monde / Ouest-France / Sud-Ouest :* année 2008 intégrale.

CROFT W. / CRUSE D.A. (2004), *Cognitive linguistics*. Cambridge (GB) : Cambridge University Press.

Dictionnaire de l'Académie française (4e éd., 1762) [Article *fur*]

DMF = *Dictionnaire du Moyen Français*, Nancy : *Centre national de ressources textuelles et lexicales* <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/>, dernier accès : 13.11.2021.

DO-HURINVILLE, Danh-Thành / DAO Huy-Linh / RIALLAND Annie (dir.) (2020), *De la transcatégorialité dans les langues*. Paris : Editions de la Société de Linguistique de Paris.

DUNETON Cl. (1981), La puce à l'oreille – Antjologie des expressions popjulaires avec leur origine. Paris : Livre de poche.

FEW = Wartburg, Walther von *et al*. (1922–2002) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* (25 vol.), Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Basel : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

FILLMORE Ch. / LEE-GOLDMAN R. / RHOMIEUX R. (2012) « The FrameNet Constructicon » in I.A.Sag / H.U. Boas (eds.), *Sign-based construction grammar*. Stanford, CA : CSLI Publications, 283-99

FRANÇOIS J. (2007), « L'émergence d'une construction : comment plusieurs verbes français de requête ont acquis l'aptitude à exprimer l'implication à partir du 17e siècle », in : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 102(1) : p. 193-215.

FRANÇOIS J. (2010), *L'attestation des combinaisons lexicales à l'aide de la base de données textuelles FRANTEXT*. In : *Cahiers du CRISCO* 291-50 <*https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01834424*>, , dernier accès : 13/11/2021.

FRANÇOIS J. (2018), Compte rendu de Sommerer (2018). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol.2 : 262-9/

FRANÇOIS J. (2019) « La contribution des corpus diachroniques à l'étude du changement lexical ». In S. Anquetil / C. Duteil-Mougel / V. Lloveria (eds) , *Le sens des données : Statut du corpus et herméneutique à l'aune des humanités numériques*. Paris : L'Harmattan, 80-107

FRANÇOIS J. (dir. 2022), *L'expansion pluridisciplinaire des grammaires de constructions*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

FRANTEXT = *Base textuelle Frantext*, ATILF-CNRS & Université de Lorraine, <http://www.frantext.fr>, dernier accès : 13/11/2021. (Segmentation séculaire du corpus intégral, 12e-21e siècle)

FRIED M. (2009), « Construction grammar as a tool for diachronic analysis ». *Constructions and frames* 1(2) ; 261-290.

FRIED M. (2013), « Principles of constructional change ». In Th. Hoffmann & Gr. Trousdale (eds. : 419-437).

GIVÓN T. (1979), *Understanding grammar*. Chicago University Press.

GODEFROY F. (1901), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle.* Paris : Vieweg. Version electronique: <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>, dernier accès: 13/11/2021.

GRÉVISSE M . / GOOSSE A. (1986), *Le bon usage*, 12e éd. Bruxelles : Duculot.

HARRIS Z. (1969), « Analyse du discours », *Langages* 13 : 8-45.

HILPERT M. (2013a), *Constructional Change in English - Developments in Allomorphy, Word Formation, and Syntax*, Cambridge (GB) : Cambridge University Press.

HILPERT M. (2013b), « Corpus-based approaches to constructional change ». In Th. Hoffmann & Gr. Trousdale (eds : 458-475).

HOFFMAN Th. / TROUSDALE G. (eds, 2013) *The Oxford Handbook of Construction Grammar.* Oxford : Oxford University Press.

HOPPER P. / TRAUGOTT E. (1973), *Grammaticalization.* Cambridge (GB) : Cambridge University Press.

JACKENDOFF R. (1977,) *X-bar syntax*. Cambridge (MA) : MIT-Press.

LANGACKER R. (1977), « Syntactic reanalysis ». In Ch. Li (ed.) *Mechanisms of Syntactic Change*. Austin: University of Texas Press, 57-193.

LECLER A. (2006) « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? » in : *Cahiers de praxématique* 46(Numéro coordoné par Michelle Lecolle et Sarah Leroy : « Changements linguistiques : figement, lexicalisation, grammaticalisation »), p. 43-60.

LEGALLOIS D. / PATARD A. (2017), « Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluations, critiques ». *Langages* 194 : 5-14.

LEHMANN, C. (1985), « Grammaticalization : Synchronic variation and Diachronic change », *Lingua e Stile* XX/3 : 308-318.

LITTRÉ Émile (1873), *Dictionnaire de la langue française* :. Paris : Hachette [Article *fur*]

MEILLET A. (1921), « L'évolution des formes grammaticales », in : *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris – VIII, réédition Slaktine (1982), 110-129.

NOËL, D. (2007), « Diachronic construction grammar vs. grammaticalization theory ». *Functions of Language* 14: 177–202.

NOËL, D. (2016), « For a radically usage-based diachronic construction grammar ». In *Computational Construction Grammar and Constructional Change*. K. Beuls / R. van Trijp (eds., *Belgian Journal of Linguistics* 30 : 39–53)

PAUL, Hermann (1880 | 51920), *Prinzipien der Sprachgeschichte* [Principes de la linguistique historique]. Halle : Max Niemeyer.

PRUVOST, Jean (2017), « Figement, défigement : des figues à la linguistique », in : *ÉLA. Études de linguistique appliquée* 186, p. 133-136.

RODRIGUEZ SOLOMINOS A. (2019), « Réfutation et politesse : *sauve vostre grace* ». In D. Cain, J. Glikman, V. Obry et Th. Refol (dir.), *Le français en diachronie*. Strasbourg : ELiPhi (p. 223-235).

SOMMERER L. (2018), *Article emergence in Old English – A constructionalist perspective*. Berflin : De Gruyter, Topics in English Linguistics 99.

STEINTHAL, Heymann (1871), *Einleitung in die Psychologie und Sprachwissenschaft* [Introduction à la psychologie et à la linguistique]. Berlin : Dümmler.

TESNIERE L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

TLFi = *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.atilf.fr/tlf

TRAUGOTT E. / TROUSDALE Gr. (2013), *Constructionalization and constructional change*. Oxford : Oxford University Press.

TROFIMOVICH Pavel / MCDONOUGH Kim (2011), *Applying priming methods to L2 learning, teaching and research: Insights from Psycholinguistics*. Amsterdam : Benjamins

TROUSDALE Gr. (2014), « On the relation between grammaticalization and constructionalization ». *Folia Linguistica* 48/2, 1-21.

WELCOMME, Aurélie (2010), « Hermann Paul et le concept d'analogie ». *CLAC - Círculo de linguistica aplicada à la comunicación* 43, p 49-122. <https://revistas.ucm.es/index.php/CLAC/article/view/41826>, dernier accès : 13/11/2021